

Vol. 25 n° 20 Edmonton, le vendredi 17 mai1991 16 pages 50¢

• 2e tournoi annuel Golf Par Excellence

Les organisateurs attendent plus de 100 golfeurs

à lire en page 3

• Un point tournant

Unité, prospérité et efficacité gouvernementale

APF - Le gouvernement canadien soumettra en septembre ses propositions constitutionnelles à un nouveau comité, qui fera ensuite le tour du pays pour recueillir l'opinion des Canadiens.

Après la formation du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada qui a permis aux Canadiens de se défouler, après l'échec de l'entente du lac Meech, et la création du Comité Beaudoin-Edwards qui est présentement à la recherche de la meilleure formule pour modifier la Constitution, Ottawa a donc jugé bon de créer un troisième comité en moins d'un an sur la question constitutionnelle.

Ce nouveau comité sera formé de sénateurs et de députés qui auront cinq mois, c'est-à-dire jusqu'en février 1992, pour faire son rapport. Après l'étude du rapport, le gouvernement promet de soumettre à la population son plan d'action pour le renouvellement du Canada. Cela laisse entendre donc que le gouvernement pourrait soumettre sa proposition dans le cadre d'un référendum national.

Le gouvernement canadien a profité du discours du Trône ouvrant la troisième session de la trente-quatrième Législature du Canada pour dévoiler «certains principes de base» qui guideront son action dans l'éternel dossier constitutionnel.

En résumé, la réforme constitutionnelle devra porter sur les changements dans les institutions fédérales et le partage entre pouvoirs fédéraux et provinciaux. On devra apporter des changements «pour améliorer» le Canada, dit le gouvernement, et non pas pour rejeter ce qui existe. Tout changement devra ensuite passer par le compromis et la conciliation des intérêts de tous. Le caractère unique du Québec devra être affirmé, mais également les intérêts particuliers de l'Ouest, des provinces de l'Atlantique, de l'Ontario, du Nord et des Canadiens autochtones. Cela confirme que le gouvernement fédéral ne veut pas régler uniquement la question du Québec, mais plutôt régler la question du Canada. Enfin, cette réforme devra respecter les critères de justice et de protection des droits des citoyens.

L'ÉCONOMIE

Le gouvernement est bien conscient toutefois que les Canadiens sont surtout préoccupés par l'économie. Il promet donc d'élaborer «une nouvelle stratégie» destinée à engager le pays sur la voie d'une plus grande prospérité. Cette stratégie passe par la suppression, d'ici 1995, des obstacles au commerce, aux échanges de services et aux investissements interprovinciaux qui existent entre les provinces.

Après le libre-échange Canada-États-Unis, on veut maintenant que le Canada devienne «un marché unique et intégré». On estime à six milliards, les économies que les consommateurs et les contribuables réaliseraient s'il n'y avait plus de barrière tarifaire entre les provinces.

Lorsqu'il parle de créer un marché unique et intégré, le gouvernement a en tête de supprimer les politiques grâce auxquellesquelles une province favorise ses propres producteurs aux dépens de ceux des autres provinces; les règlements qui font que les producteurs trouvent plus simple d'exporter leurs produits que de les vendre dans les provinces voisines; les politiques d'embauche qui donnent préséance aux habitants de la province comme c'est le cas par exemple dans le domaine de la construction au Québec; et les normes professionnelles qui limitent les possibilités d'emploi pour les résidents des autres provinces.

Le gouvernement lance aussi un défi pour le moins ambitieux, soit celui de créer deux millions et demi de nouveaux emplois et d'augmenter d'au moins 25% le revenu réel des Canadiens d'ici l'an 2000.

Comme l'éducation et la formation sont au centre de cette prospérité économique, le gouvernement canadien a l'intention de publier un document de travail pour créer un consensus national sur ces questions. Le gouvernement est conscient que l'éducation est de compétence provinciale, mais Ottawa veut quand même établir avec les provinces des objectifs pancanadiens pour l'an 2000. Ces objectifs seraient de réduire de moitié le taux d'analphabétisme, de faire en sorte que 90% des Canadiens obtiennent un diplôme d'études secondaires ou un diplôme équivalent avant l'âge de 25 ans, de doubler le nombre de diplômés postsecondaires en mathématiques, en sciences et en génie, et de quadrupler la formation offerte par les employeurs à leurs em-

(suite à la page 2)

• Langues officielles

Les petites minorités devront encore lutter

APF - Si elles veulent obtenir des services fédéraux dans leur langue, les petites minorités francophones et anglophones de moins de 500 personnes devront former 5% de la population de leur communauté, et prouver que la demande pour un service dans leur langue est d'au moins 5% de la demande totale au cours de l'année.

Le Comité mixte sur les langues officielles chargé d'étudier le très complexe avant-projet de règlement du gouvernement fédéral concernant les communications avec le public dans l'une ou l'autre des langues officielles n'a pas retenu les suggestions des associations francophones, qui réclamaient l'abolition de la règle du 5% de demande annuelle contenue dans le projet gouvernemental.

La Fédération des francophones hors Québec avait exprimé des préoccupations «très vives» à ce sujet, en soulignant que le fardeau de la preuve reposait entièrement sur les communautés francophones. Ces communautés, affirmaient à l'époque la FFHQ, seraient placées dans la situation d'exiger des services en français pendant un an d'un bureau unilingue anglais, pour prouver l'existence d'une demande importante d'au moins 5%.

Le Comité soutient que l'élimination de ce critère entraînerait des «coûts prohibitifs», et obligerait le gouvernement à retenir son projet de règlement et le remanier complètement. Le Comité recommande néanmoins que la minorité linguistique soit consultée lorsque le gouvernement enquêtera sur l'existence d'une demande de 5%. On recommande également que cette enquête soit effectuée, «dans la mesure du possible», par une personne ou un organisme autre que l'institution fédérale en cause.

En vertu de la réglementation proposée, 92% des francophones hors Québec et 96% des anglophones au Québec auraient le droit à des services fédéraux dans leur langue. Le Comité estime dans son rapport qu'il s'agit là d'un «résultat acceptable», compte tenu de la dispersion des minorités francophones hors Québec.

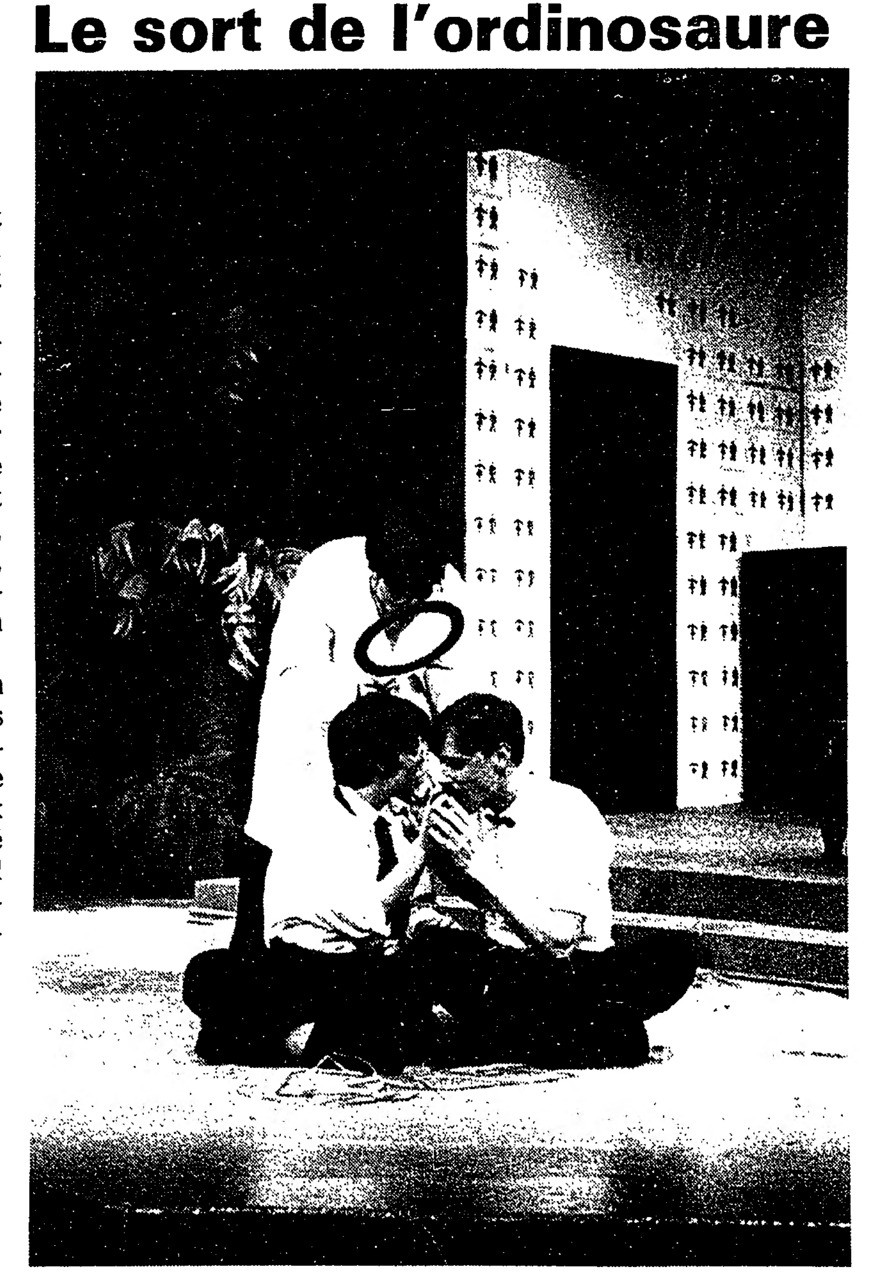
Le Comité n'a pas recommandé au gouvernement d'adopter une réglementation concernant l'utilisation de la presse de la minorité par les institutions fédérales. Selon la Loi sur les langues officielles, les institutions fédérales qui désirent communiquer avec le public doivent utiliser les médias des deux langues officielles.

Le Comité reconnaît toutefois dans son rapport que la survie

(suite à la page 2)

• Au TFE

Le sort de l'ordinosaure



Le psychiâtre M. Monsieur, sage-singe spécialiste, scrute attentivement le couple Jean-Louis et Jeanne-Louise qui veulent divorcer mais ne trouvent pas de raison suffisante à dire au juge. Cette pièce est présentement à l'affiche au TFE.

(Voir autre article sur cette pièce en page 16)

Au régional...

• Déjà 5 ans

Le CEP, région du nord-est, célèbre son 5e anniversaire

par LISE HOLETON

ST-PAUL - C'est dans une ambiance de célébrations que les membres de la Société du centre de l'Éducation permanente, région nord-est, se réunissaient à St-Paul, le jeudi 25 avril 1991, pour leur assemblée annuelle. En effet, le centre de l'Éducation permanente célèbre son **cinquième anniversaire!**

Plusieurs invités se sont joints aux membres pour souper afin de célébrer cette occasion d'une façon spéciale soit: M. Jean-Antoine Bour, doyen de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, M. Jean Johnson, directeur de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, M. Yvon Laberge, coordonnateur du programme provincial ALPHA de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, M. Mauricio Rivera, responsable de l'éducation à distance de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, M. Denis Ménard, représentant de l'Alberta Vocational College Lac La Biche et M. Alain St-Cyr, représentant du Service fransaskois d'éducation des adultes.

L'assemblée se déroula dans la salle de conférence de l'Alberta Vocational College, à St-Paul. M. Germain Désaulniers a présidé l'assemblée. Il a souhaité une bienvenue chaleureuse aux membres et invités, les remerciant d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation. Son rapport de président soulignait que depuis les cinq dernières années, le centre de l'Éducation permanente a fait bien du chemin et que son évolution, presqu'incroyable, s'attribue à l'étroite collaboration et à l'appui qu'il reçoit de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, les ACFA régionales de Plamondon, Bonnyville et St-Paul et Alberta Vocational College Lac La Biche, et de son personnel du bureau de St-Paul.

Tous les invités ont transmis des messages chaleureux de félicitations et d'encouragements et ont souhaité du succès dans cette mission de promouvoir et faciliter l'éducation aux adultes dans tous les coins de la région, tout en continuant à répondre aux besoins et intérêts identifiés par les communautés pour améliorer la condition de vie des francophones.

Le centre de l'Éducation permanente, région nord-est, aura plusieurs cours «TÉLÉDUCATION» pour la saison 1991-1992 grâce à la collaboration du Service fransaskois d'éducation des adultes et de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean.

Unité...

(suite de la page 1)

ployés.

Ottawa va aussi annoncer des initiatives pour les jeunes, il reverra ses politiques à l'égard de la famille, et mettra sur pied un comité qui se penchera sur le problème de la violence faite aux femmes.

Le gouvernement se penchera aussi sur le sort des personnes handicapées. Il entend mettre sur pied une stratégie quinquennale pour résoudre des problèmes comme l'accès à l'emploi, à la formation, au logement, et aux transports, la sensibilisation du public et l'intégration des handicapés.

L'EFFICACITÉ DE L'ÉTAT

Pour ce qui est de l'efficacité de l'État, le gouvernement entend soumettre un avant-projet de loi pour plafonner les dépenses des programmes fédéraux. On confirme dans le discours du Trône que les revenus de la TPS et de la privatisation d'autres sociétés d'État seront versés dans un fonds, qui servira à la réduction de la dette. Ce fonds sera créé par un projet de loi au cours de la présente session.

On déposera un projet de loi pour améliorer l'efficacité de la fonction publique fédérale.

On annonce aussi d'autres privatisations et on parle de liquider ou de refondre d'autres organismes afin de faire un meilleur usage de l'argent des contribuables.

Fait à signaler, contrairement au précédent discours du Trône en 1989, le gouvernement ne parle plus de la création d'un programme national de garde des enfants.

Minorités...

(suite de la page 1)

des hebdomadaires et des mensuels publiés dans la langue de la minorité «peut dépendre dans une assez grande mesure de la répartition équitable des annonces commerciales du gouvernement fédéral entre eux et les quotidiens publiés dans la langue de la majorité».

Le Commissaire aux langues officielles poursuit d'ailleurs la compagnie Air Canada en Cour fédérale, pour ne pas avoir utilisé en tout temps la presse francophone en milieu minoritaire pour annoncer ses tarifs et ses rabais. Même si elle est privatisée depuis 1988, Air Canada est toujours sous l'emprise de la Loi sur les langues officielles.

Cinq associations avaient demandé que toutes les capitales provinciales et territoriales deviennent des «régions désignées», de façon à ce que le fédéral offre des services dans les deux langues officielles. Le Comité n'a pas osé faire une telle recommandation dans son rapport.

Les francophones n'ont cependant pas tout perdu. Par exemple, certaines dispositions du règlement prévoyaient que dans les cas des postes frontaliers, des services seraient offerts dans les deux langues officielles, seulement si la minorité de la province concernée représentait au moins 5% de la population.

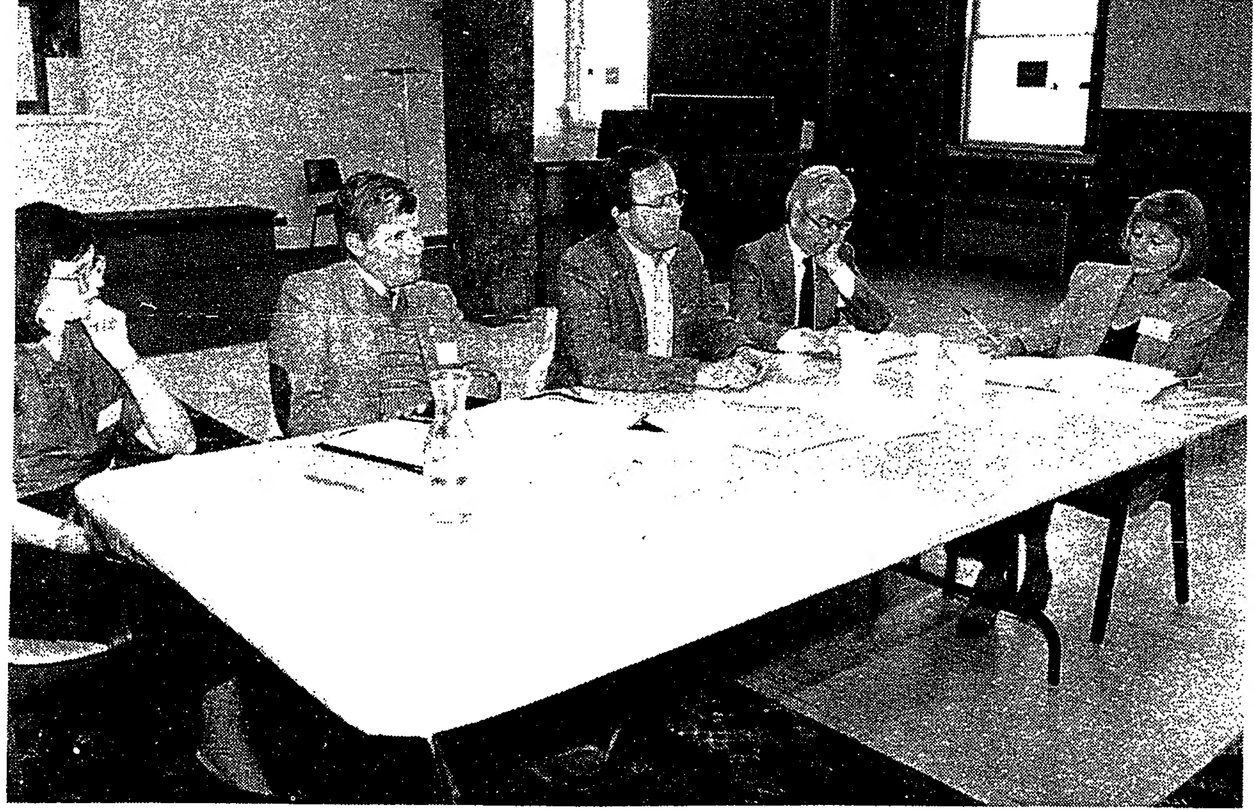
(suite à la page 3)

SOMMAIRE



(Photo Pierre Brault)

Le nouveau président de la régionale de l'ACFA de Lethbridge, M. André Légaré, reçoit les félicitations du président sortant M. Laurent Conard en compagnie de Mme Suzanne Thibaudeau de l'exécutif provincial, qui représentait la présidente Mme France Levasseur-Ouimet.



(Photo Pierre Brault)

Dans l'ordre habituel, Mireille Cloutier, présidente du comité d'éducation, Jean-Claude Lessard, trésorier, Laurent Conard, président de la régionale, Louis-Philippe Cormier, comité des nominations et Diane Erickson, secrétaire de l'assemblée.

• Assemblée annuelle de Lethbridge

On réclame une éducation en français

par SYLVIE BOLDUC

LETHBRIDGE - C'est samedi dernier, lors de la quatorzième assemblée annuelle de la régionale de Lethbirdge, que monsieur André Légaré a été élu nouveau président. Monsieur Légaré travaille dans le domaine de l'entreprise automobile. C'est au niveau du comité culturel que monsieur Légaré s'est principalement impliqué.

C'est aussi lors de cette assemblée que l'on nous a informés des démarches entreprises par le conseil régional pour l'éducation française à Lethbridge, afin d'obtenir une école francophone ou un programme en français dans cette région.

Une présentation a été faite auprès des commissions scolaires catholique, publique et de comté. Madame Mireille Cloutier, présidente de ce conseil, nous a informés que dans une seule de ces trois commissions scolaires, il y avait plus de 35 élèves au niveau primaire et environ 10 élèves de niveau secondaire qui seraient intéressés à s'inscrire dans un programme d'éducation en français. «C'est un nombre encourageant, a dit madame Cloutier, et les sondages ne sont pas terminés ni tous reçus!» Le conseil régional pour l'éducation française à Lethbridge doit bientôt rencontrer de nouveau les commissions scolaires afin de poursuivre les démarches.

Les autres comités ont donné le compte rendus des activités de l'année. Ces dernières ont été qualifiées de bien réussies.

L'assemblée annuelle s'est poursuivie par un vin et fromage que tous ont bien apprécié.

À la 3...

• 2e tournoi annuel Golf Par Excellence

Les organisateurs attendent plus de 100 golfeurs

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - «On veut atteindre un degré d'excellence supérieur à celui de l'an dernier, si c'est possible», déclarait Paul Dumaine, l'un des organisateurs du 2e tournoi annuel Golf Par Excellence.» Il faut dire que le premier tournoi, a été couronné de succès», ajoutait M. Dumaine.

Cette année, on a choisi le terrain du Millwoods Golf Course à cause de sa proximité du centre-ville d'Edmonton, de la qualité des services qu'il offre notamment pour la nourriture et la salle. M. Dumaine mentionnait que Millwoods est un endroit plaisant et très recherché des golfeurs.

En ce qui concerne le format de jeu, on a gardé le «Texas Scramble» qui permet justement aux bons et aux moins bons de s'amuser en équipe. Les équipes seront d'ailleurs tirées au sort dans le cadre d'une soirée sociale qui aura lieu le mardi 28 mai prochain à la salle Labatt's Blue Room.



Paul Dumaine

Le premier départ s'effectuera à 10h30, le vendredi 31 mai prochain. Les commanditaires de ce tournoi de golf font preuve de beaucoup d'imagination. À preuve, Koch Lincoln Mercury Sales Limited d'Edmonton stationnera une voiture à 175 verges du départ, au 9e trou. Il faudra que le golfeur exerce sa dextérité en essayant de frapper l'auto avec sa balle ou encore mieux de faire pénétrer la balle de golf dans l'auto par les fenêtres ouvertes. Le golfeur, dont la balle restera à l'intérieur de la voiture, se verra remettre un certificat d'achat d'une valeur de 2 000 $ applicable à l'achat d'une voiture ou d'un camion neuf. Il y a aussi d'autres possibilités de prix si le golfeur touche la voiture avec sa balle, si elle passe par dessus, si elle dépasse la voiture sans la toucher ou si elle ne la rejoint pas. Et il y aura aussi d'autres surprises durant le parcours.

S'il y a autant de prix à distribuer que l'an dernier, cela veut dire que la plupart des participants repartiront à la fin de la soirée avec un souvenir de cette belle journée.

M. Dumaine a admis que le coût d'inscription au tournoi est dispendieux. «Mais c'est pour une bonne cause et de plus, on peut obtenir un reçu d'impôt d'une valeur de 75 $ par personne ou 125 $ pour le couple, ce qui est intéressant», mentionnait M. Dumaine. Il ne faut pas oublier qu'il y aura un souper BBQ et une soirée animée par Rob Christie et André Roy. Et pour terminer la soirée, la musique de danse sera fournie par «Le Juke Box».

Soulignons que cette année, M. Eugène Trottier d'Edmonton, l'un des plus illustres coopérateurs franco-albertains, est le président d'honneur de ce 2e tournoi. M. Trottier n'est pas un amateur de golf, mais il a toujours été un fier supporteur des causes francophones en Alberta et dans l'Ouest canadien.

Un journaliste a d'ailleurs lancé le défi à M. Trottier de jouer au moins un trou de golf au cours de ce tournoi. Connaissant M. Trottier, il ne serait pas surprenant qu'on le retrouve sur le tertre de départ le matin du tournoi.

Pour de plus amples détails concernant ce tournoi, on peut appeler le centre culturel Marie-Anne-Gaboury au 468-6983 et demander Sophie Fay ou Gérald Landry.

Minorités...

(suite de la page 2)

Le Comité a reconnu que cette référence pourrait entraîner l'exclusion automatique d'une province lors des prochains recensements. Pour contourner le problème, on propose que la population de langue minoritaire de la province soit d'au moins 5% «avant où après» l'entrée en vigueur du règlement.

Selon le recensement de 1986, les Franco-Ontariens représentaient 5.3% de la population de l'Ontario. Les Franco-Manitobains étaient tout juste sous la barre avec une population de 4.9%.

Dans les bureaux où le personnel bilingue est limité, le Comité recommande l'utilisation de nouvelles technologies (télécopieurs, lignes téléphoniques à indicatif «800») pour offrir des services dans les deux langues.

«L'utilisation intelligente de la technologie moderne permettrait non seulement d'étendre les services bilingues à des régions où la minorité linguistique est relativement peu nombreuse, mais aussi de réduire les besoins en personnel bilingue dans les bureaux qui offrent des sevices au public» lit-on dans le rapport.

Une fois adoptée, on estime que la nouvelle réglementation entraînera la création de 1 500 à 3 000 nouveaux postes bilingues. Selon le Conseil du Trésor, cette mesure devrait coûter de 15 à 20 millions pour l'ensemble des 150 institutions fédérales.

Le rapport ne fait cependant pas l'unanimité. Quatre députés ont exprimé une opinion dissidente. Il s'agit du critique libéral en matière de langues officielles Warren Allmand et du député libéral Bob Kilger, du critique néo-démocrate pour les langues officielles Phil Edmonston, et de la députée conservatrice Louise Feltham de Wild Rose en Alberta.

• En septembre

Le Conseil des Arts du Canada se réunira à Edmonton et Calgary

OTTAWA - La réunion annuelle à l'extérieur d'Ottawa du conseil d'administration des 21 membres du Conseil des Arts du Canada aura lieu cette année à Edmonton et Calgary, du 25 au 28 septembre. C'est la sixième de ces réunions, après St. John's, Winnipeg, Québec, la Colombie-Britannique et Halifax. Le Conseil a en outre trois réunions ordinaires par année à Ottawa.

Le président du Conseil, Allan Gotlieb, le vice-président, Jacques Lefebvre, et Tommy Banks, de l'Alberta, ainsi que les autres membres du Conseil rendront visite aux organismes subventionnés par le Conseil des Arts, rencontreront les représentants des organismes de soutien provinciaux et municipaux et auront des discussions publiques avec les artistes de toutes disciplines.

La visite en Alberta permettra aux membres du Conseil d'échanger, avec la communauté artistique de la province, des idées et des vues sur les programmes et politiques du Conseil des Arts.

• À cause des nouveaux tarifs postaux

Les campagnes d'abonnement pourraient bien augmenter au pays

APF - Ne soyez pas surpris si votre journal local, les Témoins de Jéhovah, ou les propriétaires d'une quelconque revue jusqu'ici distribuée gratuitement, insistent beaucoup pour que vous vous abonniez le plus rapidement possible à leur publication. Dans certains cas, vous pourriez leur permettre d'épargner beaucoup d'argent!

La décision du gouvernement fédéral d'éliminer graduellement son Programme d'aide à la distribution des publications de 220 millions par année, et de le remplacer à compter de 1993-94 par un nouveau programme de subventions directes de 110 millions aux éditeurs canadiens, fera mal à certains journaux francophones de l'extérieur du Québec.

Selon M. Gérard Desroches du ministère fédéral des Communications, la nouvelle politique gouvernementale ne permet plus à une publication gratuite de bénéficier de tarifs postaux avantageux comme par le passé. Ainsi depuis le 1er mars, toutes les revues gratuites qui traînent dans les cabinets de dentistes ou qui sont distribuées dans tous les foyers ne sont plus subventionnées par la Société canadienne des postes. La revue américaine Newsweek, qui imprimait au Canada les copies distribuées à ses abonnés canadiens pour profiter des subventions postales canadiennes, a aussi perdu cet avantage.

L'aide financière du gouvernement s'adressera désormais aux publications qui ont un tirage payé. «Le programme n'est pas destiné à subventionner l'édition, mais à subventionner la diffusion», explique M. Desroches. La presse ethnique fait face au même problème, dit-il. «Par le passé, les subventions incitaient à publier le plus grand nombre de copies possible», ce qui n'encourageait pas les campagnes d'abonnement.

Un programme de 6 millions pour trois ans a été mis sur pied pour atténuer les effets de l'augmentation des tarifs postaux pour les hebdomadaires nationaux et régionaux.

L'époque où les journaux communautaires bénéficiaient de tarifs postaux préférentiels est révolue.

• Vacances

L'Acadie devrait attirer beaucoup de touristes

par BERTIN COUTURIER (collaboration spéciale)

APF - En raison d'un contexte économique difficile, la prochaine saison touristique dans les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick soulève certaines inquiétudes, mais l'optimisme est de rigueur.

Bien qu'ils aient perçu une certaine prudence de la part du consommateur, des intervenants acadiens participant au dernier Salon touristique à Montréal, sont revenus confiants de recevoir un nombre important de visiteurs en Acadie en 1991.

«Les commentaires entendus se sont avérés positifs», explique Anne Martin, directrice du développement municipal à Shédiac, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. «À cause de la récession économique, les gens n'ont pas beaucoup d'argent pour effectuer de longs trajets. Mais l'Acadie demeure un endroit privilégié puisque notre coin de pays est situé à proximité du Québec».

L'hospitalité du peuple acadien, la mer, les nombreuses installations touristiques et la pléiade de festivals sont autant de facteurs qui jouent en faveur de l'Acadie, soutient Antoine Landry, du Village historique acadien à Caraquet, un des endroits les plus recherchés par les visiteurs.

Malgré tout, l'industrie touristique en Acadie, comme ailleurs au Canada, doit faire face à la réalité. M. Landry est d'avis que l'économie est dans un piteux état dans le moment. «L'an dernier, dit-il, l'industrie touristique au niveau mondial a subi une baisse de 8%.

«Aucune indication ne nous permet de croire que la situation s'améliorera en 1991. Mais il y a un moyen de s'en sortir si les gens de l'industrie font preuve de clairvoyance. En ces temps difficiles, les gens ont le goût plus que jamais de se changer les idées».

Pour cette raison, Antoine Landry croit que le Village historique acadien réussira à attirer sensiblement le même nombre de visiteurs en 1991 soit près de 100 000 personnes. De ce nombre, 15% des visiteurs proviendront du Québec.

LE CHARME DES RÉGIONS ACADIENNES

Le Nouveau-Brunswick axe sa publicité sur les particularités qui animent chacune des régions acadiennes. En effet, le visiteur se rendra compte que l'Acadie se dessine essentiellement autour de trois régions soient le Nord-Ouest, la Péninsule acadienne, et le Sud-Est. C'est à ces endroits qu'on retrouve la plus forte proportion d'Acadiens.

Pendant que le Nord-Ouest mise beaucoup sur son festival de la Foire Brayonne et le Jardin de la république pour attirer les visiteurs, les régions du Nord-Est, de la Péninsule acadienne et du Sud-Est valorisent

(suite à la page 14)

Des promesses, des promesses, peu de réalisations

Le gouvernement Mulroney a présenté à la population canadienne son programme pour les prochains mois. Le discours du Trône de 12 pages est très vague, ce qui est typique des conservateurs fédéraux depuis leur arrivée au pouvoir en 1984. Cela leur permet, semble-t-il, plus de latitude pour opérer. Ils peuvent ainsi agir au gré des vents politiques qui balaient plus souvent qu'autrement la Colline parlementaire.

Il est évident qu'un discours de 12 pages ne peut donner beaucoup de détails sur les intentions du gouvernement fédéral. On se contente d'en donner les grandes lignes.

On a reproché à Brian Mulroney de ne pas consulter les Canadiens sur les problèmes constitutionnels et tous les sujets qui peuvent les intéresser. Depuis la défaite de Meech, il a mis sur pied des commissions qui visitent le pays en quête des réactions des citoyens. Il y a la Commission Spicer, la Commission Beaudoin-Edwards et depuis peu la Commission Clark. On aura aussi droit à un comité conjoint des Communes et du Sénat à qui l'on référera les propositions constitutionnelles que le gouvernement présentera en septembre.

L'opposition, qui reprochait à Mulroney de ne pas consulter assez, lui reproche maintenant de trop consulter.

En regardant la feuille de route des conservateurs depuis 1984, on constate qu'ils ont promis, promis et promis encore, mais ont eu beaucoup de difficulté à remplir leurs promesses. Vous me direz qu'ils ont eu des moments difficiles.

Les deux seules promesses qu'ils aient tenues c'est l'entente de libre-échange et la TPS, deux mesures qui s'évèrent impopulaires auprès des Canadiens. Mais à certains moments, les conservateurs semblent se complaire à se créer des troubles, à se mettre les pieds dans les plats.

On veut faire tomber les barrières tarifaires entre les provinces afin de faciliter le libre passage des produits d'une province à l'autre. Le tout devrait être terminé vers 1995 et devrait activer la productivité. Ce n'est pas une mauvaise idée, mais il y a longtemps qu'on en parle. Quand passera-t-on à l'action?

Dans ce discours, on parle aussi de création d'emplois à long terme. Le gouvernement souhaite que le secteur privé participe à la création de 2,5 millions d'emplois d'ici l'an 2000 et que le revenu des Canadiens augmente de 25% en tenant compte de l'inflation.

Éditorial

Un point intéressant dans ce discours, c'est la nomination de l'ex-juge en chef de la Cour suprême Brian Dickson à la tête d'une commission qui verra à améliorer la situation et à régler les problèmes des autochtones.

On parle aussi de la violence faite aux femmes et d'un plan quinquennal pour venir en aide aux personnes handicapées. On veut aussi s'attaquer au problème de l'analphabétisation et inciter les employeurs à adhérer à des programmes de formation d'employés au travail. On y parle aussi de réforme parlementaire qui permettrait aux députés de mieux répondre aux besoins et aux attentes de leurs électeurs. On veut aussi que les revenus de la TPS, la privatisation de compagnies de la Couronne et les dons individuels puissent servir à diminuer la dette nationale.

Le gouvernement a de très bonnes intentions, mais on peut sérieusement se demander si, effectivement, il a la volonté politique de mettre en place toutes ces bonnes choses, qui pourraient aider les Canadiens à améliorer leur niveau de vie.

À date, le gouvernement Mulroney a beaucoup parlé mais a très peu agi. Brian Mulroney a démontré une seule chose depuis sa première victoire électorale en 1984, il est intéressé à gouverner le Canada à sa manière. Son image est plus importante que tous les problèmes que le Canada peut vivre.

Il est grand temps qu'il cesse de jouer à la vedette et qu'il démontre à tous les Canadiens qu'il a des qualités de chef d'État et qu'il est réellement un «leader» dans tous les sens du mot. Un Premier ministre canadien doit être une inspiration, un modèle pour tous les citoyens. Chaque citoyen doit être fier de son représentant sur la scène internationale. Si son image n'est pas bonne à l'intérieur du pays, il est évident que la crédibilité du Canada sur la scène internationale en prend pour son rhume. Nous avons été chanceux d'avoir un Joe Clark aux relations extérieures. Il a réellement démontré qu'il avait l'étoffe et les qualités d'un vrai chef d'État. Joe Clark a démontré que les qualités de politicien et de diplômate sont plus importantes que l'image.

Le gouvernement a du pain sur la planche pour les prochaines années et a de nombreux défis à relever. Reste à savoir s'il a les reins assez solides pour réussir tout cela?

Connaîtra-t-on enfin le vrai visage, la vraie philosophie de Brian Mulroney? Ou connaît-on déjà les deux?

PIERRE BRAULT

Le pari quasi impossible de M. Clark

Le cri du pinson

par Roland Pinsonneault
Agence de presse francophone

On serait enclin à qualifier ainsi la tâche qu'il vient d'accepter, en devenant le grand responsable des affaires constitutionnelles au pays en cette période trouble.

On ne peut toutefois pas oublier sa sincère attitude envers la francophonie canadienne, non seulement durant son court séjour à la tête du pays, mais aussi lors de la campagne à la chefferie du Parti conservateur.

M. Clark a rempli avec dignité et avec succès ses responsabilités au Secrétariat des Affaires extérieures. Il a démontré qu'il était un excellent négociateur, au point qu'un grand nombre de ses opposants à l'époque sont devenus ses partisans, et que même M. Mulroney lui a fait confiance en lui confiant un poste très important.

La tâche fut lourde au poste qu'il occupait. Il a réussi. Il est cependant à se demander si ses nouveaux amis ne lui offrent pas un défi quasi insurmontable. Personne ne doute qu'il le sera, à moins que le Canada anglais change son attitude revancharde et anti-française.

Pour que Joe Clark réussisse, il faudra que cessent les jérémiades des Anglo-Québécois ayant à leur tête les Robert Libman du Parti égalité et Alliance-Québec, tous membres de la minorité la mieux traitée au monde. Il faudra que ces derniers acceptent le statut distinct de la province dans laquelle ils vivent, et s'en fassent les promoteurs, tout en acceptant leur condition de minoritaire.

Il faudra que cesse cette éternelle référence à la Loi 178 sur la langue d'affichage, dont on se sert partout au Canada pour refuser systématiquement d'améliorer le sort des Canadiens français de la diaspora. Quand réalisera-t-on que les minorités francophones seraient aux oiseaux si elles partageaient le même sort que la minorité anglophone du Québec! Si les Anglo-Canadiens avaient respecté les ententes conclues en 1867, nous aurions sans doute moins de raisons d'être presque constamment en conflit les uns envers les autres.

Pour que M. Clark réussisse sa mission de sauver le Canada, il faudra que le Canada anglais et les néo-canadiens représentés par le gouvernement fedéral acceptent de transiger de bonne foi avec un Québec nouveau, beaucoup plus sûr de lui-même, et que cesse cette attitude de supériorité insultante envers le Québec. Une attitude qui est encore plus insultante pour la minorité canadienne-française hors Québec. Ne sommes-nous pas les descendants de ceux qui ont signé le contrat constitutionnel de 1867 créant le Canada!

Pour que M. Clark réussisse, il faudra que cesse cette lutte acharnée contre le bilinguisme officiel.

Il faudra aussi que les médias cessent leur campagne de désinformation, en particulier la presse anglophone, et que les propriétaires de ces journaux exigent de la part de leurs journalistes, éditorialistes et courriéristes davantage d'ouverture et de compréhension. Il faudra que cessent ces écrits menaçants de part et d'autre, qui servent plus à détruire qu'à construire.

Pour aider M. Clark à atteindre ce noble objectif de sauver le Canada il nous faudra, nous de la francophonie canadienne, être prêts à l'appuyer certes, mais en se tenant debout, la tête haute, sans pour autant céder notre droit à être respectés au Québec et au Canada.

Le Québec a respecté sa minorité, quoi qu'on en dise. Le même traitement nous fut refusé à l'extérieur du Québec. Si nous sommes encore présents aujourd'hui dans toutes les provinces, ce n'est certes pas à cause d'une surabondance de compréhension du Canada anglais.

M. Clark s'est mérité beaucoup de respect partout au pays. Il mérite notre appui et quelle que soit notre allégeance politique, nous lui devons un dialogue ferme, franc et honnête, et d'être prêts à accepter la tête haute la décision finale à la fin de cette crise nationale. Bonne chance M. Clark et je souhaite que M. Mulroney vous accorde une liberté d'action nécessaire à votre mandat.

■ **Un Pinson réaliste**

Lettres ouvertes

Réponse à madame Gaal

M. l'Éditeur,

Nous avons été étonnées de lire la lette de madame Sonia Gaal dans le journal «Le Franco» du vendredi 5 avril dernier. Nous tenons à lui faire savoir que le concours «Mlle Maurice-Lavallée» (et non «Miss Lavallée») a été basé non sur la popularité et la beauté mais plutôt sur la personnalité et les divers talents de chaque candidate. Comment peut-elle critiquer un concours dont elle ignore comment il s'est déroulé?

Elle mentionne que notre activité était stéréotypée mais nous pensons que cet adjectif convient mieux à sa réaction car elle l'a confondu à un concours de beauté. Nous ne sommes pas que de «jolis minois» mais des jeunes filles qui ont eu le courage de se présenter devant un public pour acquérir de l'expérience et avoir du plaisir.

Nous espérons qu'au prochain concours, elle puisse trouver un gardien ou une gardienne pour son enfant afin d'y assister et d'être en mesure de le juger en connaissance de cause.

Annique Lavergne
Jennifer Pierre-Louis
Sherri Girard

Hommage à Marchel Chaput

S'il n'y avait pas eu, fin décennie 50, le prophète Raymond Barbeau qui fonda le premier mouvement indépendantiste, l'Alliance laurentienne, et le courageux Marcel Chaput qui se joignit à lui subséquemment, alors que la classe dirigeante, l'élite intellectuelle, surtout l'élite universitaire de l'époque se tournait vers Ottawa; alors que le nationalisme canadien-français québécois était battu en brèche; alors que ces deux pionniers indépendantistes luttaient donc à contre-courant, l'on ne parlerait point aujourd'hui de l'indépendance nationale du Québec, velléité qui marquera le tournant de notre histoire, qui sera cause du réveil bénéfique du nationalisme politique canadien-français, qui sera cause de la fierté nationale enfin retrouvée de

(suite à la page 6)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Association de la presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Silvie Montier
Correspondant national: Yves Lusignan
Photocomposition: Denise Lamoureux

OPSCOM

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Selon un groupe de travail

Radio-Canada aurait pu couper dans l'administration plutôt que dans les services

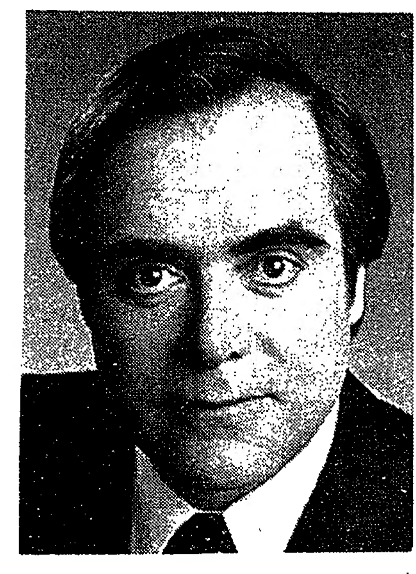
(APF): Radio-Canada aurait pu comprimer des dépenses dans son administration, plutôt que de diminuer ses services en fermant des stations régionales, estime le Groupe de travail sur la situation économique de la télévision canadienne.

Le rapport final du Groupe de travail mis sur pied l'été dernier par l'ex-ministre des Communications Marcel Masse remet en question la décision des dirigeants de la Société d'Etat de fermer des stations par mesure d'économie.

«Il est surprenant de constater que la Société ait choisi de commencer par rogner des services à sa clientèle. Il nous semble donc que Radio-Canada a choisi de réduire des dépenses plus visibles plutôt que de rationaliser son administration», lit-on dans le rapport.

Pour combler «un manque à gagner» de 108 millions, le président de la SRC, Gérard Veilleux, avait annoncé le 5 décembre dernier la fermeture de trois stations, l'abandon de la production régionale et locale et la mise à pied de 1100 employés. Huit stations, dont la station française de Toronto, étaient transformées en simple bureaux d'information.

M. Veilleux avait expliqué lors de sa comparution devant le CRTC en mars, qu'il était impossible de couper davantage dans l'administration. M. Veilleux avait aussi affirmé qu'il n'était pas question de vendre des stations régionales, pour ne pas donner le signal de la privatisation de Radio-Canada.



Marcel Masse

Le Groupe de travail trouve au contraire que la SRC devrait inviter le secteur privé à lui faire des offres d'achat pour les «stations régionales et locales où elle a cessé toute production», et être prête à rendre ses permis d'exploitation au CRTC lorsqu'il y a un acheteur.

Selon le rapport, l'arrivée massive de nouveaux canaux sur le marché et la lutte féroce pour les revenus de la publicité sont les grands responsables des difficultés économiques de la Société Radio-Canada et des télédiffuseurs privés. Et alors que ses dépenses augmentaient plus vite que ses subventions, Radio-Canada a dû se replier sur la publicité avec le résultat que ses revenus publicitaires ont augmenté deux fois plus vite que ceux de la télévision privée. L'an dernier, la publicité représentait déjà le quart de tous les revenus de Radio-Canada.

Certains pourraient applaudir cette performance, mais le Groupe de travail constate plutôt que cette dépendance de la publicité «a tendance à distraire Radio-Canada des objectifs culturels de son mandat au profit d'une programmation grand public».

«Il y a plusieurs exemples d'émissions qui, de l'aveu même de Radio-Canada, ne seraient pas à l'horaire régulier de ses réseaux anglais et français si elle n'était pas forcée de tirer le maximum de revenus commerciaux pour ajouter a ses crédits parlementaires».

Le Groupe de travail croit donc que Radio-Canada devrait réduire des espaces publicitaires de douze à huit minutes l'heure, et augmenter ses tarifs publicitaires pour compenser les pertes. Radio-Canada devrait aussi «s'abstenir» de vendre de la publicité locale, sauf dans les marchés où elle est la seule télévision locale.

Il y aurait évidemment un prix à payer pour la baisse des revenus publicitaires. C'est pourquoi le Groupe de travail estime que Radio-Canada devrait recevoir des crédits «réguliers, stables, et adéquats» sur une période de trois ans pour permettre à la Société d'Etat de planifier ses services. C'est exactement ce que réclame le président de la Société Radio-Canada depuis le mois de mars, mais on ne sait toujours pas si le gouvernement est prêt à garantir des revenus «stables et adéquats» pour une si longue période.

• La bande sechelte à Vancouver

Ottawa négociera avec une bande indienne

VANCOUVER - Le gouvernement fédéral a reçu la revendication territoriale de la bande indienne sechelte de la Colombie-Britannique aux fins de négociation. C'est ce qu'a annoncé Tom Siddon, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

«Le règlement des revendications territoriales est un des piliers du Programme pour les autochtones que le Premier ministre a annoncé en septembre dernier. En acceptant la revendication de la bande sechelte, le gouvernement fédéral maintient son engagement à l'égard de ce programme», de déclarer M. Siddon.

La bande sechelte compte environ 700 membres, dont la plupart vivent dans la région de Sechelt, au nord de Vancouver. Ces Indiens revendiquent un territoire d'environ 2 200 km² qui englobe la péninsule de Sechelt, le chenal Jervis et le secteur avoisinant. Les villages de Sechelt et de Halfmoon Bay sont également visés par la revendication.

Le gouvernement du Canada a accepté la revendication sous réserve que le gouvernement de la Colombie-Britannique participe aux négociations et qu'il paie sa part des coûts du règlement.

La revendication de la bande sechelte a été présentée au gouvernement fédéral pour la première fois en 1984 et faisait, depuis, l'objet d'un examen. Aujourd'hui, elle s'ajoute aux dix-huit revendications globales émanant de la Colombie-Britannique que le gouvernement fédéral a acceptées de négocier.

En octobre 1989, la bande sechelte a présenté un projet de règlement au gouvernement de la Colombie-Britannique et en a acheminé copie au gouvernement fédéral. En gros, le règlement se résumait à une indemnité financière, à la possibilité d'acheter des terres supplémentaires, à des droits de chasse, de pêche et de piégeage et au paiement d'impôt sur le revenu par

(suite à la page 12)

En bref...

220 PERSONNES POUR SAUVER LE CANADA

La Fédération des francophones hors Québec souhaite la création d'une Assemblée constituante pour sortir le Canada de l'impasse constitutionnelle.

Les porte-parole de la FFHQ ont défendu cette formule devant le Comité mixte spécial qui se penche sur la procédure de modifications de la Constitution.

La FFHQ recommande qu'une Assemblée constituante nationale soit mise sur pied l'automne prochain. Cette Assemblée serait composée de délégations politiques du pouvoir fédéral, des dix provinces et des deux territoires, et de délégations représentant les autochtones et les groupes sociaux touchés par une réforme de la Constitution.

Il y aurait 10 personnes par délégation politique pour un total de 130, et 15 personnes dans chacune des six délégations «d'acteurs constitutionnels» pour un total de 90 personnes. Les politiciens formeraient 60% de l'Assemblée constituante, et les groupes sociaux 40%. Au total, 220 personnes auraient pour mandat de rédiger un nouveau projet de société, qui serait ensuite ratifié par chaque parlement du pays.

La FFHQ estime que la délégation représentant les communautés linguistiques devrait être constituée de 10 francophones hors Québec et de cinq anglophones du Québec.

Le gouvernement du Québec a déjà rejeté cette formule, et a indiqué qu'il ne négocierait qu'avec des représentants du gouvernement fédéral.

PAIEMENT DIRECT AU MANITOBA

La Fédération des caisses populaires du Manitoba a lancé en avril dernier, en collaboration avec le Mouvement Desjardins, le service de paiement direct. Il s'agit de la première institution financière à offrir ce service au Manitoba.

Le paiement direct Desjardins permet aux détenteurs d'une carte de guichet automatique de payer directement leurs achats grâce à un transfert électronique de leur compte personnel à celui du marchand.

Le service est actuellement offert dans toutes les régions du Québec, dans certaines régions de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et dans les marchés d'alimentation, les pharmacies, les quincailleries, les dépanneurs, les stations-service, les boutiques de sport et de vêtements. Le paiement direct Desjardins est surtout utilisé dans le secteur de l'alimentation, où se concentrent plus de 63% des transactions. Les dépanneurs suivent avec 18.9% des transactions.

Plus de 6 millions de transactions ont été réalisés en 1990, ce qui équivalait à plus de 313 millions de dollars.

UN ACADIEN RECEVRA UN CERTIFICAT DU MÉRITE CIVIQUE

L'ex-président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick entre 1987 et 1989, Me Michel Doucet, est au nombre des 25 Canadiens et organismes qui recevront cette année un certificat du mérite civique en reconnaissance de leur contribution exceptionnelle à la vie canadienne.

Me Doucet a été l'un des membres fondateurs du chapitre d'Ottawa-Hull d'Amnistie internationale et a été vice-président de la Fédération des francophones hors Québec. Il est actuellement le directeur du Centre international du droit commun en français à l'Université de Moncton.

SITES CONTAMINÉS

Le gouvernement fédéral et celui du Nouveau-Brunswick investiront 5.4 millions en cinq ans pour assainir des sites contaminés par des substances chimiques dangereuses, dont les propriétaires sont inconnus ou insolvables.

Le premier terrain à être décontaminé sera celui du ministère provincial des Transports à Saint-John, qui est contaminé par des BPC et des métaux lourds.

FÊTE DU CANADA: TROIS FRANCOPHONES S'ILLUSTRENT

Donald D'Amours du Nouveau-Brunswick a été nommé pour un troisième terme à titre de président du Comité de la Fête du Canada du Nouveau-Brunswick. M. D'Amours est le directeur de l'information à la station radiophonique CJEM.

Roger Arseneault de l'Ile-du-Prince-Édouard a été nommé vice-président du comité de la Fête du Canada de l'I.-P.-É. pour un second mandat. Il est à l'emploi de la compagnie d'assurance Co-operators General à Wellington.

Jean LeJeune du Manitoba a aussi été nommé vice-président du Comité de la Fête du Canada au Manitoba. M. LeJeune a été secrétaire-trésorier de la Société franco-manitobaine. Il est conseiller financier auprès du Conseil des services communautaires du Manitoba à Winnipeg.

• Commission royale

Rapport intérimaire sur le transport des voyageurs au Canada

OTTAWA - Le gouvernement du Canada a rendu public le rapport intérimaire de la Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada. Intitulé EN MARCHE, ce rapport marque la fin de la première moitié du mandat de trois ans qui a été confié à la Commission royale. Le rapport final de la Commission doit paraître à l'automne de 1992.

Les commissaires ont commenté certaines questions exigeant une attention immédiate comme l'aliénation des emprises ferroviaires ou l'abandon des lignes de chemin de fer. Ils incitent ardemment le gouvernement fédéral à revoir sans plus tarder sa politique sur l'abandon des lignes de chemin de fer et l'aliénation des emprises afin d'éviter la perte irrévocable d'emprises ferroviaires pour d'éventuels services voyageurs.

La Commission commente également les négociations proposées du gouvernement fédéral avec les États-Unis au sujet d'un accord aérien bilatéral (ciels ouverts). Les commissaires rappellent au gouvernement de tenir compte de l'avantage géographique du Canada en ce qui a trait aux services aériens internationaux et des retombées intérieures de ceux-ci, ainsi que des conséquences des modifications apportées à la politique aérienne internationale sur la capacité des aéroports, le calcul des prix, la gestion et la structure compétitive de l'industrie aérienne.

«Nous avons constaté que les lois régissant le transport des voyageurs sont fragmentées», a affirmé le président de la Commission, Lou Hyndman. «Cette situation, a-t-il ajouté, est due, en partie, au fait que plusieurs paliers de gouvernement interviennent dans le transport des voyageurs».

Le rapport décrit aussi comment le système de transport des voyageurs est utilisé et financé, ce que les Canadiens pensent du système existant et ce que les commissaires considèrent être les problèmes éventuels et les lacunes de ce système.

«Si j'avais à décrire, en quelques mots, ce que mes collègues et moi-même avons appris au cours des 18 derniers mois», a déclaré M. Hyndman,«ce serait que les questions posées par le transport des voyageurs sont complexes, que les ressources économiques sont limitées et que les demandes de la société sont nombreuses et contradictoires».

Pour obtenir un exemplaire d'EN MARCHE, le rapport intérimaire de la Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada, on peut téléphoner à la ligne d'informations sans frais de la Commission au 1-800-267-4389 ou écrire à la Commission à l'adresse suivante: C.P. 1665, Succursale «B», Ottawa (Ontario), K1P 6P8.

Lettre...

(suite de la page 4)

reconquête de notre pays ancestral laurentien.

Si Raymond Barbeau fut le théoricien de l'Indépendance, Marcel Chaput fut quant à lui le ténor de l'Indépendance.

Si Jean Lesage a pu dire Maître chez-nous!, si Daniel Johnson a pu dire Égalité ou indépendance, si le Général Charles de Gaulle a pu s'écrier Vive le Québec libre! et René Lévesque fonder le Mouvement Souveraineté-Association devenu le Parti québécois, malgré les citélibristes à la Peter Elliott, malgré les fédéralistes «coopératifs» à la Fulton-Favreau, malgré les intégrationnistes lucides à la Maurice Lamontagne qui prônait l'assimilation, l'abdication nationale, c'est que le nationalisme canadien-français indépendantiste prenait de plus en plus et toujours davantage de l'ampleur, de popularité, et ce, en dépit de moyens de fortune; ampleur dont le terrain propice à cette ré-émergence d'affirmation nationale et de velléité de libération de la nation française d'Amérique des bords du Saint-Laurent avait été cependant défriché et ensemencé avec vigueur et conviction par les avant-gardistes Barbeau et Chaput.

Marcel Chaput, docteur en biochimie, nationaliste combatif, fier de ses racines françaises, de sa Nation, décédait récemment; il était intègre, foncièrement catholique; homme de coeur, de foi, de principes et d'honneur!

En 61, il sacrifie tout pour ses compatriotes, encouragé en cela par la merveilleuse compagne de sa vie, Madeleine Dompierre, qui lui fut un indispensable secours. Il n'hésite pas à sacrifier carrière scientifique et sécurité de fonctionnaire fédéral pour la cause qui lui tient à coeur: devenant ainsi chez-nous un symbole de résistance.

En 65, il publie le bouquin «J'ai choisi de me battre», qu'il dédie notamment a) à tous les serviteurs anonymes de la cause dont la fidélité à leur idéal n'a valu que déboires; b) à tout le peuple canadien-français qui depuis deux siècles attend le jour de sa libération.

Marcel, tu as mérité beaucoup de la Nation. L'Assemblée nationale aurait dû te rendre un hommage posthume et il eut été de mise qu'à tes funérailles, il y eut des représentants du gouvernement et de l'opposition comme tels, et de la ville Montréal également.

En 87, le soussigné, en tant que secrétaire des amis de Lionel Groulx, suggéra ta candidature à l'Ordre nationl du Québec qui, semble-t-il, l'aurait malheureusement ignorée. Pourquoi?...

Puisse un jour, la Patrie reconnaissante rendre justice à Marcel Chaput, brave et héros de l'Indépendance!

Merci Marcel, compagnon d'armes!

Qui a connu Marcel Chaput, garde de lui un souvenir reconnaissant ineffaçable!

Léandre Fradet
Québec



• Un autre succès

Le 3e tournoi de curling «Garoche ta roche»

Le 3e tournoi annuel de curling «Garoche ta roche» tenu le 20 avril dernier a permis à nombre de joueurs de balayer comme jamais auparavant. Cette activité sportive organisée par la Société Acadienne de l'Alberta (SAA) s'est déroulée au Ottowell Curling Club d'Edmonton.

L'équipe gagnante de la catégorie «A», qui avait pour nom «Les Brayons» était composée de Jacques Morel, Louise Corriveau, Johanne Mercier et Paul Picard.

L'équipe gagnante de la catégorie «B», qui avait pour nom «Les Cajuns» était composée de Martin Flibotte, Marc Gagné, Danielle Forcier et Léopold Corriveau.

(Photos SAA)

INVITATION

Venez assister au vernissage de l'exposition de Jean Gauthier, Louise Giroux et Anastazia Schelenko le **24 mai** prochain à **19h00** à la cafétéria de la Faculté Saint-Jean.

Vous pourrez également assister au lancement du livre courtepointe de l'écrivaine Franco-Albertaine Marie Moser. Mme Moser sera sur place pour autographier son livre.

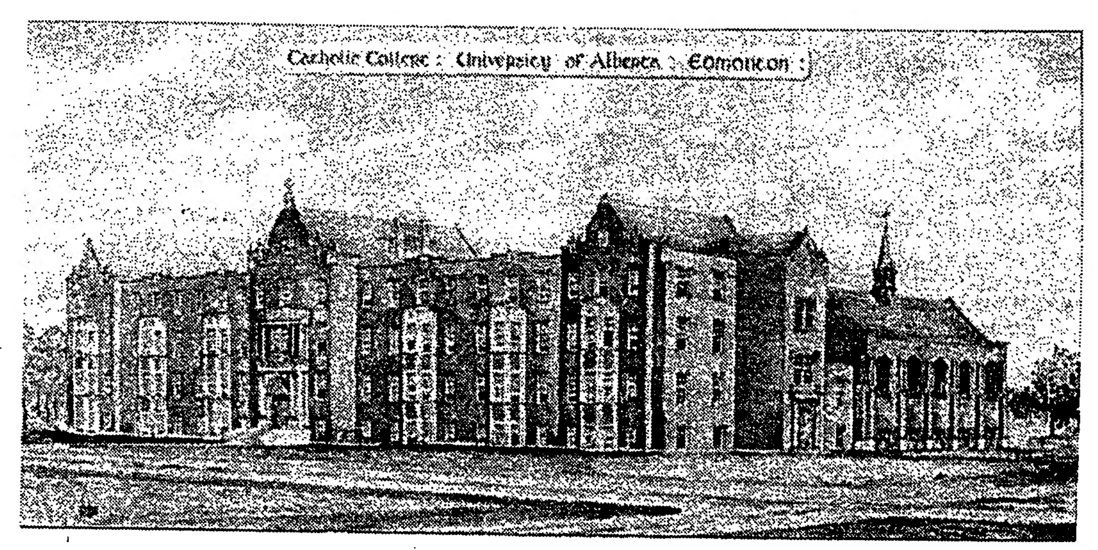
Un vin et fromage sera servi

Enseigne-moi tout ce qui est vrai



St. Joseph's College

Le *seul* collège catholique affilié à l'Université de l'Alberta



Edward Underwood MRAIC 1926

Collecte du diocèse de Saint-Paul, les 8 et 9 juin 1991
Collecte de l'archidiocèse d'Edmonton, les 1er et 2 juin 1991

Votre générosité permettra au Collège de remplir la mission de l'Église: une meilleur éducation.

Le Collège Saint-Joseph enseigne la théologie chrétienne et la philosophie à 1 600 étudiants, donnant 48 crédits de l'Université de l'Alberta, entretient une résidence pour étudiants avec installations pour conférences durant l'été et est le centre de la vie catholique et de la pratique sur le campus.

Au total, il y a une vingtaine de professeurs: prêtres, religieux, et laïques, et trois aumôniers.

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE CONTRIBUTION ET ELLE EST APPRÉCIÉE

Veuillez utiliser l'enveloppe spéciale de la collecte disponible dans votre paroisse une semaine avant la collecte ou postez directement votre contribution à:

St.Joseph's College
University of Alberta
Edmonton, Alberta, T6G 2J5

Faire votre chèque à l'ordre de St.Joseph's College. Nous acceptons avec plaisir les chèques postdatés. Nous émettrons des reçus d'impôt officiels. Enregistrement d'oeuvre de charité no 0191221-20-25.

Merci de votre générosité

Arts et spectacles

• 2e Gala de la chanson

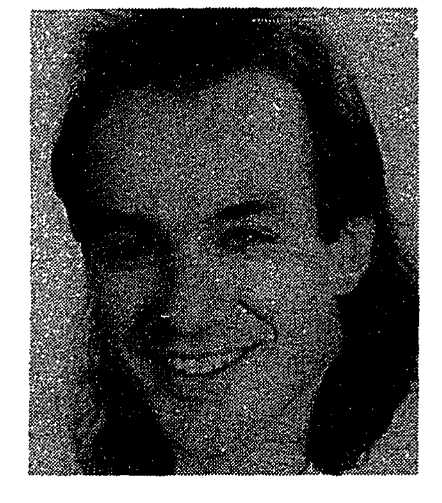
On y verra de nouvelles figures, de nouveaux talents

EDMONTON - On connaît enfin les noms des six finalistes qui participeront au 2e Gala provincial de la chanson française le 24 mai prochain à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean. Le choix a été très difficile pour le jury: dix-huit candidats se sont présentés; soit 7 interprètes et 11 auteurs-compositeurs-interprètes. C'est donc dire qu'il y a du talent francophone en Alberta. Malheureusement seulement six personnes pouvaient être retenues.

Le choix du jury s'est donc arrêté sur: Yvonne Carrier et Eddy Cormier de Calgary et sur Yvon Loiselle d'Edmonton dans la catégorie «auteur-compositeur-interprète». Dans la catégorie «interprète» le jury a choisi Cécile Biron de Bonnyville, Danyèle Lacombe d'Edmonton et Annette Leblanc de St-Albert.

Yvonne Carrier que l'on connaissait déjà quand elle s'appelait encore Yvonne Mahé est originaire de St-Vincent, petit village au nord de St-Paul. Depuis quelques temps elle réside à Calgary. Elle a commencé à chanter à 3 ans, et à 14 ans elle apprenait à jouer de la guitare. On a pu la découvrir lors de l'émission «Artistes de chez nous» et lors d'une émission télévisée spéciale à l'occasion des Jeux Olympiques.

Les fidèles du Gala se souviendront d'Eddy Cormier: il



Paul Lamoureux

représentait l'Alberta lors du Premier Gala interprovincial de la chanson en 1990. Eddy est originaire d'un petit village québécois au bout de la Transcanadienne: Havre St-Pierre. Il compose depuis bientôt 15 ans. En Alberta depuis une dizaine d'années, il est bien connu sur la scène locale ayant participé à plusieurs cafés chantants. En 1986, il a remporté le premier prix d'un concours de musique amateurs à Calgary.

Après avoir gagné le Prix de la chanson primée au Premier Gala provincial de la chanson française en 1989, Yvon Loiselle revient en pleine forme avec trois nouvelles chansons. Yvon a appris à jouer de la guitare à l'âge de 15 ans et c'est depuis lors qu'il compose ses propres oeuvres. En 1988, il a participé à l'émission de radio «Multipiste» et a enregistré deux phonogrammes. Yvon fait partie du groupe «La Venue» tout en poursuivant une formation en musique au Collège Grant MacEwan.

Cécile Biron a grandi dans les Cantons de l'Est au Québec et elle demeure à Bonnyville depuis bientôt 10 ans. À douze ans elle chantait dans une chorale qui avait été choisie pour faire la tournée des Cantons de l'Est au Québec. Cinq ans plus tard elle remporte le Prix du Public dans un concours à Winnipeg où elle représentait le Québec. Avant de s'installer à Bonnyville est chantait au théâtre «Le Petit Champlain» à Québec. Tout récemment elle s'est placée deuxième lors d'un concours de la chanson à Bonnyville.

Danyèle Lacombe a découvert qu'elle savait et qu'elle aimait chanter à l'école J.H. Picard, lorsqu'on lui a demandé de faire partie du groupe Élite. Ce jeune groupe se produisait partout dans la province et a même assuré la première partie du spectacle de Daniel Lavoie lors de son passage à Edmonton. Maintenant elle fait partie du nouveau groupe «La Venue». C'est donc dire qu'elle a une bonne expérience de la scène. Le Gala provincial lui donnera l'occasion d'acquérir une nouvelle expérience: celle de chanter seule.

Annette Leblanc a représenté l'Alberta au Gala interprovincial de la chanson en 1990 en tant qu'interprète. Bien qu'ayant grandi dans une famille de mélomanes au Nouveau-Brunswick, c'est seulement lorsqu'elle est arrivée en Alberta qu'elle a découvert son talent pour la chanson. Elle a participé à plusieurs spectacles amateurs et en 1987 elle a participé à l'émission de radio «Voix et Rythmes».

Cette année, la direction musicale du spectacle a été confiée à Paul Lamoureux. Musicien aux multiples facettes, Paul passe du saxophone au piano et du jazz à la musique classique sans broncher. En 1989, à l'occasion du 40e anniversaire de CHFA, il a mis en

(suite à la page 9)

• Courtepointe de Marie Moser

Un roman décrivant la vie francophone

par KARIMA AFCHAR

Trois générations, trois femmes, Céline, Philomène, Odette, dont les vies se chevauchent, s'entremêlent et se répondent: tel est le thème du roman de Marie Moser, qui vient juste d'être traduit en français: **Courtepointe.**

Au départ, une femme, Odette Dupré, décide d'aller voir la maison que lui a léguée sa mère, Philomène, à Saint-Prosper du Lac, à cinquante milles d'Edmonton. Elle quitte Vancouver, seule, au volant de sa voiture, avec sur la banquette arrière, la courtepointe que sa grand-mère Céline avait commencée à broder, le jour de son mariage.



Marie Moser

Des arrêts qu'Odette effectus le long du trajet emmitouflée dans la courtepointe, jaillissent des souvenirs pêle-mêle: son enfance à Edmonton, ses parents médecins qui se disputent l'avenir de leur fille, une grand-mère québécoise transplantée en Alberta et bien sûr la courtepointe.

Tout au long du roman, l'image de la courtepointe revient comme un leitmotiv. Céline la commence, le jour de son mariage qui correspond au jour où elle emménage en Alberta; avec sa fille Philomène, elle y travaille; pressentant sa mort, elle la lui remet comme on remettrait un flambeau: celui de l'héritage, celui des racines canadiennes-françaises.

Odette reçoit la courtepointe, à son tour de sa mère, mais là le message est différent: Philomène ne veut pas vivre comme Céline. Elle donnera à sa fille Odette la courtepointe pour s'en débarrasser. Odette reprendra le flambeau et assumera sa vie de francophone en milieu minoritaire.

Marie Moser a montré avec sensibilité et une tendresse évidente pour ses personnages, la difficulté d'être exilé d'une part, et de vivre en milieu minoritaire d'autre part. Le lecteur voyage du présent au passé, revient dans le présent et vit les luttes, les désillusions, les joies aussi de Céline, pionnière dans l'Ouest rude, celles de Philomène, médecin que l'on chasse du village parce que femme dans un monde d'hommes, et encore celles d'Odette qui part à la rencontre de son Histoire.

C'est un beau roman, admirablement traduit par Gisèle Villeneuve de Calgary.

Marie Moser sera à la cafeteria de la Faculté Saint-Jean pour une séance de signatures, le vendredi 24 mai de 18h30 à 20h.

Gala...

(suite de la page 8)

musique un poême de Georges Bugnet. Paul Lamoureux est originaire d'Edmonton. Il a acquis une formation musicale au Collège Grant MacEwan. Il a poursuivi ses études au North Texas State University.

Les organisateurs du Gala se disent confiants qu'avec une telle mine de talents, le spectacle du 24 mai sera de grande qualité.

Les billets sont en vente à l'ACFA provinciale, à l'ACFA régionale d'Edmonton, ainsi qu'à la Librairie Le Carrefour d'Edmonton.

Carrières et professions



L'ÉCOLE ENFANTINE

est à la recherche d'un(e)

Éducateur(trice)

à la pré-maternelle

Responsabilités:
Planifier, préparer et se charger du déroulement de la classe.
Le travail consiste de 10 à 12.5 heures d'enseignement par semaine.

Qualifications requises:
- Le(la) candidat(e) préféré(e) détient un diplôme en éducation pré-scolaire avec quelques années d'expérience.
- Les personnes avec une combinaison d'éducation et d'expérience équivalente seront aussi considérées.
- Bien s'exprimer en français.
- Aptitude à travailler avec d'autres, incluant une aide, autre éducateur(trice) et parents.
- Détenir un certificat en premiers soins.

Salaire: Compétitif: à discuter.

Soumettre votre curriculum vitae avec les noms de trois répondants avant le **7 juin 1991** à l'adresse suivante:

Frank Grell, président
École Enfantine
9324 - 93 Rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3T8



Régionale de Fort McMurray

EMPLOIS D'ÉTÉ

(2) MONITEURS(TRICES) POUR LE CAMP UNISSON

Qualifications:
- Maîtrise du français parlé et écrit;
- études collégiales ou universitaires;
- capacité de travailler en équipe;
- être débrouillard et entreprenant;
- expérience avec les jeunes fortement recommandée.

Durée: du 2 juillet 1991 au 9 août 1991

Salaire: à négocier

Lieu: Pavillon Boréal de l'école St-John

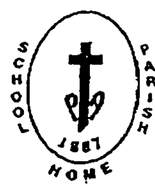
Tâches et responsabilités:
Sous la supervision de l'animateur culturel de l'ACFA régionale, les personnes choisies devront mener à bien les différentes tâches journalières du camp.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant **le 1er juin 1991** à:

Danielle Gagnon
ACFA régionale de Fort McMurray
L103 A - 9707 Franklin avenue
Fort McMurray, Alberta
T9H 2K1

Les écoles catholiques de Prince Albert

recherchent un(e)



DIRECTEUR(TRICE)

pour l'École Valois
pour l'année 1991-92

Puisque la directrice actuelle est en prêt de service, ce poste sera disponible pour l'année 1991-92. Temps administratif à 50%; enseignement au pré-secondaire/secondaire.

L'École Valois offre un programme d'enseignement de la maternelle à la onzième année pour des étudiants de langue maternelle française. L'école compte environ 60 élèves.

Les candidats devront demontrer un engagement actif envers les principes et les objectifs de l'éducation catholique et de l'enseignement en français à l'école comme dans la communauté.

Prière de faire demande par écrit avant le **31 mai 1991** en indiquant vos qualifications, votre expérience et vos références à:

Donna Longpré
Directrice du personnel
Écoles catholiques de Prince Albert
717 MacArthur Drive
Prince Albert, SK
S6V 5X6

Le service de télécopieur vous est disponible afin d'acheminer votre documentation plus rapidement. **Composez le 763-1723.**

Les écoles catholiques de Prince Albert invitent les demandes de candidats d'origine autochtone - SPA 51/89.

• Environnement

L'école Notre-Dame veut devenir une école verte



par GUY SCHERRER

EDMONTON - L'école Notre-Dame d'Edmonton a, parmi ses objectifs, celui de devenir une école verte. Depuis janvier 1991, l'école participe au progrmme «the learners in action Program» parrainé par SEEDS foundation (Society Environnement and Energy Development Studies). Ce programme a pour but d'encourager les élèves, dans leurs classes, à adopter des gestes positifs afin de promouvoir l'environnement.

En participant à ce programme, l'on peut obtenir le titre d'école verte. Comment y parvient-on? En accumulant des projets qui visent à protéger l'environnement. Les classes s'impliquent en créant des projets tel que le recyclage des objets en les utilisant en bricolage, en réutilisant des objets que l'on jette habituellement après une seule utilisation... Le programme comporte plusieurs échellons que l'on gravi en comptabilisant tous ces projets. Avec 20 projets on atteint le niveau bronze, 40 le niveau argent, 60 l'or et 100 le vert.

L'école Notre-Dame a reçu le titre de bronze et une bourse de 40 $ qui a servi à acheter un contenant de décomposition de déchets organiques. L'argent est maintenant à portée de la main. Le personnel et les élèves aimeraient bien atteindre le titre d'école verte. C'est un objectif bien réaliste. Il existe déjà une école verte à Edmonton. L'école Notre-Dame sera-t-elle une école verte d'ici à la fin de juin?

• Collège Saint-Joseph

Quête spéciale annuelle

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Pour la troisième année consécutive, une quête spéciale aura lieu à toutes les messes dominicales les 1er et 2 juin dans l'archidiocèse d'Edmonton, les 8 et 9 juin dans le diocèse de St-Paul. Cette quête est en faveur de l'oeuvre d'éducation catholique supérieure que le Collège Saint-Joseph offre aux jeunes qui fréquentent l'Université de l'Alberta.

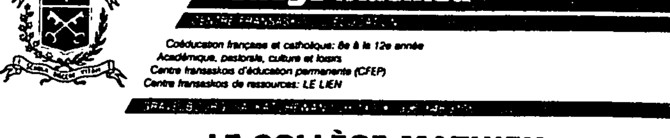
«Le Collège Saint-Joseph donne la possibilité dune formation catholique à ceux et à celles qui vont occuper les positions importantes dans les écoles et les paroisses catholiques», mentionnait Mgr Raymond Roy, évêque du diocèse de St-Paul dans une lettre pastorale adressée à ses fidèles.

Le Collège célèbre cette année son 65e anniversaire de fondation et les administrateurs sont engagés à rendre les ressources du Collège plus accessibles que jamais aux besoins réels de ces jeunes gens qui le fréquentent.

Pendant leurs années d'études, la jeunesse catholique peut approfondir sa foi par le moyen de classes en théologie, de vie liturgique et d'amitiés vécus dans une communauté chrétienne.

Pour sa part, Mgr J.N. MacNeil, archevêque d'Edmonton mentionnait: «Les jeunes sont le futur de notre Église. Au temps où plusieurs d'entre eux croissent intellectuellement et personnellement à l'Université, ce Collège leur fournit l'opportunité de développer leur compréhension et leur expérience de la foi et de la vie catholique».

Les autorités ecclésiastiques des deux diocèses invitent donc leurs ouailles à la générosité et à devenir «partenaire de ce ministère vital pour nos jeunes et pour notre avenir en tant que communauté de foi».



LE COLLÈGE MATHIEU

école secondaire privée, française et catholique
(située à Gravelbourg, Saskatchewan)

est à la recherche d'enseignants(es) pour l'année 1991-1992 pour combler les postes suivants:

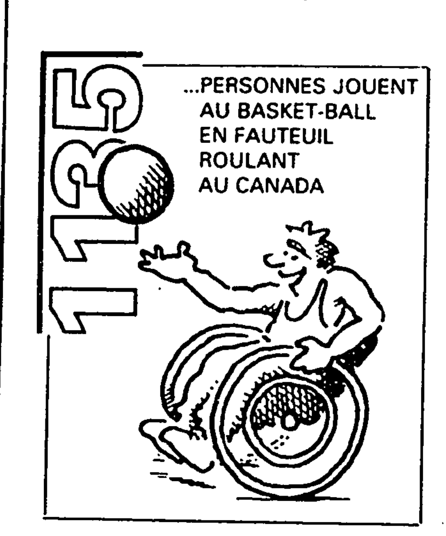
- 1 poste en algèbre, géométrie-trigonométrie: 10 à 12
- 1 poste en anglais, économie domestique et science: 8 à 12
- 1 poste en catéchèse et en histoire: 8 à 10.

D'autres tâches peuvent être attribuées pour offrir des postes à temps plein.

Pour plus d'informations, appeler monsieur Bernard Roy au (306) 648-3105.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **27 mai 1991** à:

Monsieur Florent Bilodeau
Directeur général
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0



Agriculture

• La qualité des sols

C'est un dossier à suivre de près

par KIM McKINNON

OTTAWA - «Un contrat avec la terre». Voilà ce qu'espère établir un programme conçu pour mesurer la qualité des sols d'un bout à l'autre du Canada. Le Programme d'évaluation de la qualité des sols évaluera l'état de sols canadiens afin de prédire les effets futurs de la cultivation sur les terres agricoles.

Cette année, l'un des projets consistera à établir dans l'Ouest canadien un réseau de surveillance pour mesurer l'érosion éolienne. Des appareils installés à 20 endroits différents recueilleront la poussière pour déterminer la quantité de sol emportée par le vent.

«Nous espérons déterminer la relation qui existe, d'une part, entre les méthodes d'agriculture et d'utilisation des terres et, d'autre part, les caractéristiques des sols qui influent sur le rendement des cultures et l'environnement», fait observer M. Don Acton, responsable du programme et chercheur au Centre de recherches sur les terres d'Agriculture Canada.

Le Programme national de conservation des sols a consacré 3 millions de dollars à cette étude de trois ans réalisée au Centre de recherches sur les terres en collaboration avec des stations de recherches, d'autres ministères fédéraux, les provinces et des universités un peu partout au Canada.

La première étape consistera à cerner les caratéristiques fondamentales des sols qui influent sur les rendements culturaux. Une fois ces caractéristiques admises par tous, les chercheurs seront à même de mesurer avec précision l'effet des pratiques agricoles sur les sols et les rendements.

Environ 25 sites repères représentatifs à long terme des principales régions agricoles et des grands modes d'agriculture seront établis d'un bout à l'autre du pays, comme à Grand Falls (Nouveau-Brunswick), Guelph (Ontario) et Provost (Alberta).

Les caractéristiques pédologiques seront définies à chaque endroit de sorte que l'on pourra déterminer par des mesures ultérieures des changements susceptibles d'être causés par la salinisation, l'érosion éolienne et hydrique, l'apport de produits agrochimiques et la compaction provoquée par la machinerie lourde.

D'ici 1993, M. Acton espère disposer d'une série de cartes qui permettront aux chercheurs, aux vulgarisateurs et à la population de mieux évaluer les risques pour les sols associés à différentes pratiques dans n'importe quelle région du Canada.

«Nous serons capables de prédire avec plus de précision les changements subis par les sols, explique M. Acton. Par conséquent, nous pourrons concentrer notre attention sur les régions qui risquent d'être frappées par des problèmes graves. Les politiciens et les planificateurs seront aussi mieux équipés pour analyser les effets sur la qualité des sols des politiques agricoles actuelles et à venir».

Il ajoute que cette information sera utile également aux producteurs qui cherchent à rajuster leurs méthodes pour protéger leurs ressources en terres.

• Place à un nouveau procédé

Le marquage du bétail à l'ère de l'électronique

par KIM McKINNON

OTTAWA - Le marquage du bétail évoque de grands rassemblements de troupeaux sur la prairie. Mais cette image folklorique de l'Ouest est en train de disparaître devant les progrès de la technologie.

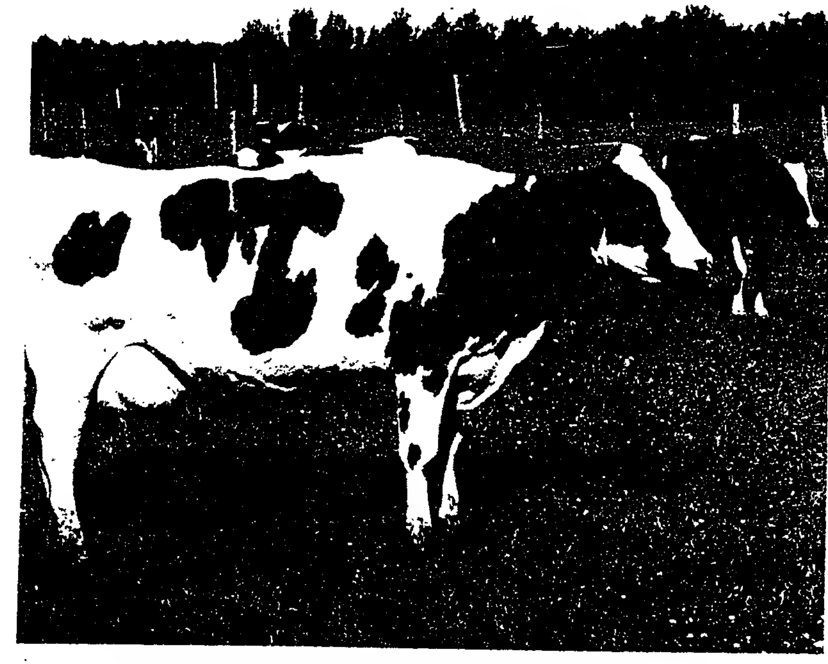
Voici qu'un petit appareil électronique est en mesure de remplacer les méthodes classiques de marquage des bestiaux, comme le fer rouge, les étiquettes d'oreilles, les tatouages et les croquis. Ce bidule sophistiqué, qui renferme un numéro d'identité propre à chaque bête, est soit implanté dans le corps de l'animal, soit fixé à l'oreille ou attaché au cou par une chaîne.

«Le marquage électronique présente de nombreux avantages, explique Richard Robinson, chef de l'identification du bétail et de la législation à Agriculture Canada. La lecture de l'appareil est facile et il est possible de l'intégrer à des systèmes automatisés d'alimentation ou de contrôle laitier, par exemple. En général, il peut améliorer la gestion de l'animal parce qu'il accroît la quantité d'information recueillie à son sujet».

Le Ministère fournit fonds et conseils dans un projet mené de concert avec l'Association Holstein du Canada pour perfectionner l'implant afin que ses membres l'utilisent. On effectue actuellement des essais pour déterminer laquelle, de l'oreille ou de la queue, est le meilleur endroit pour implanter l'appareil.

Les bovins implantés sont suivis de l'étable à l'abattoir, pour s'assurer que l'appareil reste en place après l'implantation. L'Association procède aussi à des vérifications pour éviter que l'appareil ne reste sur l'animal après l'abattage et n'aboutisse dans l'assiette d'un consommateur.

À l'Association Holstein, l'identification électronique remplacera les croquis réalisés par les producteurs laitiers



quand les bovins sont jeunes.

«Les croquis s'intègrent mal aux systèmes modernes de prélèvement des données, comme le contrôle laitier et l'insémination artificielle, dit M. Robinson. L'information est longue à vérifier parce que les dessins

(suite à la page 12)

Les Vols-au-vent au Bonny Lodge







Ces jolies et talentueuses danseuses font partie de la troupe folklorique des Vols-au-vent de Bonnyville. Elles ont donné un spectacle au Bonny Lodge, un foyer pour personnes âgées, dans le cadre des activités hebdomadaires. Nul doute que les grands-mamans et les grands-papas ont été émerveillés par le savoir-faire de ces jeunes. (Photos ACFA de Bonnyville)

Marquage...

(suite de la page 11)

sont difficiles à classer, à consulter et à extraire».

Le marquage électronique facilitera aussi la tâche du Ministère pour certains de ses programmes. Par exemple, dans le cas d'une épidémie ou du dépistage de résidus chimiques dans les carcasses, il est plus facile de remonter à la source du problème avec ce type d'équipement.

Ce système rendra les programmes de classement des viandes plus efficaces en fournissant aux producteurs de l'information sur chaque carcasse, de sorte qu'ils pourront prendre des décisions plus éclairées en matière d'alimentation et de sélection du bétail.

Ottawa...

(suite de la page 5)

les membres de la bande.

La bande sechelte est unique du fait qu'elle a négocié une entente d'autonomie gouvernementale qui a été adoptée sous forme de loi. La bande a entrepris les pourparlers en 1984, et deux ans plus tard, elle s'est vu accorder l'autonomie gouvernementale aux termes de la Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte. Cette loi a remplacé les dispositions de la Loi sur les Indiens qui s'appliquait à la bande.

• Melville Dalphond

Un héros canadien de la 2e Grande Guerre



par FERNANDE LABONTÉ

MORINVILLE - La guerre est loin d'être un jeu. Celui qui l'a connue en garde le souvenir de jours sombres et tristes.

Notre héros canadien Melville Dalphond, est né à Morinville le 5 septembre 1915.

À l'âge de 26 ans, il se fit enrôler dans l'air force canadienne en juillet 1941 alors que la guerre battait son plein.

En mission dès son premier vol en tant que canonier «Wellington Bomber», il survola la rive côtière française au dessus de Brest, avant que l'avion ne s'écrase. Ils se cachèrent, et furent sauvés par la Résistance française qui leur fournit des papiers, pour sortir de France. Melville Dalphond fut pris pour un français, car il parlait cette langue. Courageusement, son ami et lui, partirent à pieds, pour se rendre en Espagne. À 2 km de là, Melville fut fait prisonnier dans deux prisons successives au Fort de la Revère, près de Monte-Carlo, et dans une forteresse en 1942.

En dessous de cette forteresse, ils creusèrent un long tunnel de 500 km qui les amenèrent à Vichy. Repris de courage, ils se rendirent en Espagne et de là à Gibraltar, (extrémité méridionale de l'Espagne).

Melville Dalphond prit le bateau pour l'Angleterre, puis il revint à Morinville en 1944 avant la fin de la guerre.

Toujours en mission commandée, il dut se rendre à Paris en 1962, puis fut envoyé au Viet-nam pour 2 ans. Il fut décoré pour sa bravoure, et son courage, après 20 ans de service.

En 1964, il se retira de la vie militaire, pour vivre à Calgary pendant 10 ans. Il s'installe définitivement à Summerland en Colombie-Britannique.

Des suites de guerre, il mourut le 31 mars dernier à l'âge de 75 ans. Incinéré, ses cendres reposent au cimetière de Morinville, qui est son coin de patrie, le 6 avril 1991.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary
le lundi de **18 h 00** à **19 h 00**

Cartes d'affaires

La Société de théâtre de Calgary

En bref...

par ANDRÉ BELZIL

«Faut Divorcer», la comédie de Bertrand B. Leblanc aura lieu les 13, 14, 15 et 16 juin à la salle Dr. Betty Michell de l'auditorium du Jubilée de Calgary. Il s'agit d'une comédie hilarante qui vous fera mourir de rire. Une bonne façon de terminer la saison théâtrale!

«Zazie dans le métro» de Raymond Queneau, la pièce de théâtre présentée le samedi 4 mai par l'Alliance française a été un franc succès. La Société de théâtre de Calgary est bien fière d'avoir pu contribuer à ce succès.

Le Gala de l'improvisation qui a eu lieu le dimanche 5 mai à l'auditorium du Alberta Vocational Centre, a été lui aussi un grand succès. C'est la première fois qu'un tel gala est organisé à l'Impro et on espère qu'il y aura une suite l'an prochain où la Société de théâtre pourrait être représentée et où elle pourrait remercier les acteurs ainsi que les metteurs en scène de leur participation tout au long de la saison théâtrale. *BRAVO À MME DANIELLE ROBIDOUX* qui a fait de cet évènement un franc succès!

Rappelons la date de la réunion annuelle de la Société de théâtre qui aura lieu le 29 juin à 15h. Nous espérons vous voir en grand nombre. Le conseil compte sur vous!

Les auditions pour la saison 1991-92 se tiendront le 15 juin à partir de 9h au local de la Société de théâtre de Calgary, au #10, 1916B, 30e Avenue N.E. à Calgary. Bienvenue à tous, jeunes et moins jeunes!

L'Acadie...

(suite de la page 3)

la mer, les fruits de mer, la culture acadienne et les installations touristiques pour convaincre les gens d'arrêter quelques jours dans la région.

De plus, quelques nouvelles attractions touristiques pointent à l'horizon. Dans le Nord-Ouest notamment, un immense jardin botanique au coût de 4 millions est en construction. Louis-Philippe Nault, de l'Association Tourisme-République à Edmundston, mentionne que les travaux seront complétés en 1992.

«Bien que, dit-il, certaines sections soient accessibles dès cet été. Le jardin aidera sûrement à mousser l'industrie dans notre région».

Si cette nouvelle installation aura des retombées positives, il y va de même pour le Carrefour de la mer à Caraquet, un endroit où le visiteur pourra déguster des fruits de mer, en plus d'assister à diverses activités sociales.

Il est probable que la plupart des activités du prochain Festival acadien de Caraquet se dérouleront au Carrefour.

Ces nouvelles réalisations s'ajoutent à l'important réseau d'attractions touristiques qui caractérise l'Acadie. Des installations qui sont rehaussées par l'hospitalité et la culture acadiennes, la mer, et de nombreuses plages qui font l'envie de bien des gens.

«Les gens ont toutes les raisons de venir découvrir l'Acadie», de dire Antoine Landry, en bon vendeur touristique. «Les visiteurs sont assurés de passer un séjour agréable chez-nous!».

Sûrement! Mais ce sont les conditions économiques qui décideront du sort de la prochaine saison touristique en Acadie. À ce propos, la confiance règne chez les intervenants touristiques. Essentiellement, on s'entend pour dire que les gens ont besoin de se changer les idées en ces temps difficiles, et que l'Acadie demeure un endroit privilégié.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 18 au 24 mai 1991

SAMEDI

- 17h00 LA BANDE DES SIX
- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h12 VIRAGES
- 19h00 SAMEDI P.M.
- 20h00 LES GRANDS FILMS — Les cowboys ne pleurent pas
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LES NOUVELLES DU SPORT
- 22h38 TÉLÉ-SÉLECTION: L'oeil au beurre noir

DIMANCHE

- 17h00 FAUNE NORDIQUE
- 17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
- 20h00 SECOND REGARD
- 21h00 DÉCOUVERTE
- 21h50 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h10 SCULLY RENCONTRE
- 22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
- 23h15 CINÉ-CLUB — Rio Grande

LUNDI

- 17h00 DES JARDINS D'AUJOURD'HUI
- 17h30 GÉNIE EN HERBE
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 MARITIMES EN DIRECT
- 19h30 LES POUVOIRS DE L'ÂGE
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 LA VOIX DU COEUR
- 23h00 CINÉMA — Le toubib

MARDI

- 17h00 CE SOIR
- 17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h45 LA MÉTÉO
- 20h50 LES NOUVELLES DU SPORT
- 21h00 MANIGANCES
- 21h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 22h00 LA COUR EN DIRECT
- 22h30 CINÉMA — Ascenseur pour l'échafaud

MERCREDI

- 17h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
- 17h30 COMMENT ÇA VA?
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 MUSICOLORE
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 LA VOIX DU COEUR
- 23h00 CINÉMA — La question

JEUDI

- 17h00 CE SOIR
- 17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h45 LA MÉTÉO
- 20h50 LES NOUVELLES DU SPORT
- 21h00 REGARDS SUR LA NATURE
- 21h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 22h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
- 22h30 CINÉMA — Si elle dit oui, je ne dit pas non

VENDREDI

- 17h00 LA BELLE ANGLAISE
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 LES ARTS SACRÉS AU QUÉBEC
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 LES GRANDS FILMS — Double jeu
- 23h00 CINÉMA — Le week-end Osterman

L'EUROTÉLÉ

TV5

Semaine du 18 au 24 mai 1991

SAMEDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
- 17h30 THALASSA
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 SACRÉE SOIRÉE
- 20h05 DESTINATION LE MONDE
- 21h00 ARCANA CONNAISSANCE DE LA MUSIQUE
- 21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h35 SACRÉE SOIRÉE
- 00h10 DESTINATION LE MONDE
- 00h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
- 17h30 7 SUR 7
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 CARACTÈRES
- 19h55 FAUT PAS RÊVER
- 20h50 JOSEPH KESSEL
- 21h35 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h20 CARACTÈRES
- 23h45 FAUT PAS RÊVER
- 00h40 JOSEPH KESSEL
- 01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 PAKATAKAN
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 PALMARÈS DU FESTIVAL DE CANNES
- 19h30 MUSIQUES AU COEUR
- 20h30 VIVA
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h15 PALMARÈS DU FESTIVAL DE CANNES
- 23h10 MUSIQUES AU COEUR
- 00h12 VIVA
- 00h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 ENVOYÉ SPÉCIAL
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 TOUS À LA UNE
- 20h10 CIEL, MON MARDI!
- 22h15 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 23h00 TOUS À LA UNE
- 00h40 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 TEMPS PRÉSENT
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
- 20h00 HENRI SAUGUET
- 21h00 LE DIVAN
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h15 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
- 23h45 HENRI SAUGUET
- 00h40 LE DIVAN
- 01h05 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 BELVÉDÈRE
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 CINÉRAMA
- 19h30 MUSICALES
- 20h30 LIVRES PARCOURS
- 21h00 MONTAGNE
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h15 CINÉRAMA
- 23h10 MUSICALES
- 00h10 LIVRES PARCOURS
- 00h40 MONTAGNE
- 01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 UNE HEURE POUR L'EUROPE
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 TÉLÉOBJECTIF
- 19h30 BOUILLON DE CULTURE
- 21h00 MÉMOIRES D'UN OBJECTIF
- 21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h40 TÉLÉOBJECTIF
- 23h35 BOUILLON DE CULTURE
- 01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tout les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/5

Comment prévenir la violence familiale? Rencontre d'information le mercredi du 10 juillet au 28 août de 19h à 21h au Centre Mill Creek, 9119 - 82 Avenue #300. Info: 428-2625. 30/8

L'École Enfantine est en pleine période d'inscription. Pour inscrire votre enfant ou pour plus d'information, communiquer avec Carole au 434-5767 ou avec Martine au 467-4087. 31/5

Les rencontres du groupe Entre-femmes auront lieu dans divers parcs de la ville, pour profiter de l'été, le mercredi avant-midi vers 10h. Apportez votre dîner, c'est gratuit. Info: Nicole Walczak au 461-0609. 30/8

La pré-maternelle Bobino/Bobinette accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour inscrire vos enfants de 3 ou 4 ans, ou pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à Francyne au 436-8207 ou Hélène au 444-7267. 30/8

Nous acceptons maintenant les inscriptions pour la pré-maternelle d'immersion française pour les enfants de 3 et 4 ans, à l'école Catholique St Angela's. Pour info: appeler Trish Stevenson au 478-8686 ou Lois Fortier au 456-7769. 14/6

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La pré-maternelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

CALGARY

La pré-maternelle L'Arc-en-ciel, conçue pour les enfants de 3 et 4 ans, accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Diane au 230-5944. 24/5

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités pour parents et enfants (0 à 5 ans). Pour plus d'informations, appeler Rachel Desroches au 282-1630. 7/6

RIVIÈRE-LA-PAIX

Conseil régional de l'Association canadienne française de l'Alberta de Rivière-la-Paix le 4 juin au Centre culturel à Marie-Reine à 20h. Pour info: 837-2296. 31/5

Le Club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis Léopold Bergeron: 624-8283.

Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard no. 3025, réunion mensuelle le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Gérard Nicolet au 837-2461.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)

Le Franco: 465-6581

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

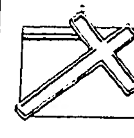
Maison à louer. Partagerait maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean. Laveuse et sécheuse, services publics inclus, 225 $/mois. Info: 431-0625. 7/6

J'offre mes services pour garder des enfants, chez-moi ou à votre domicile. Références possibles: Sandy au 466-0809. 31/5



ATTENTION

Étudiante écrit thèse, vie des Franco-Albertaines de 1890 à 1940, recherche des documents personnels: correspondance, auto-biographies, etc. Laissez message - Anne Gagnon 624-8120, 436-1955.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Professionnels

Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Moi, je m'abonne!

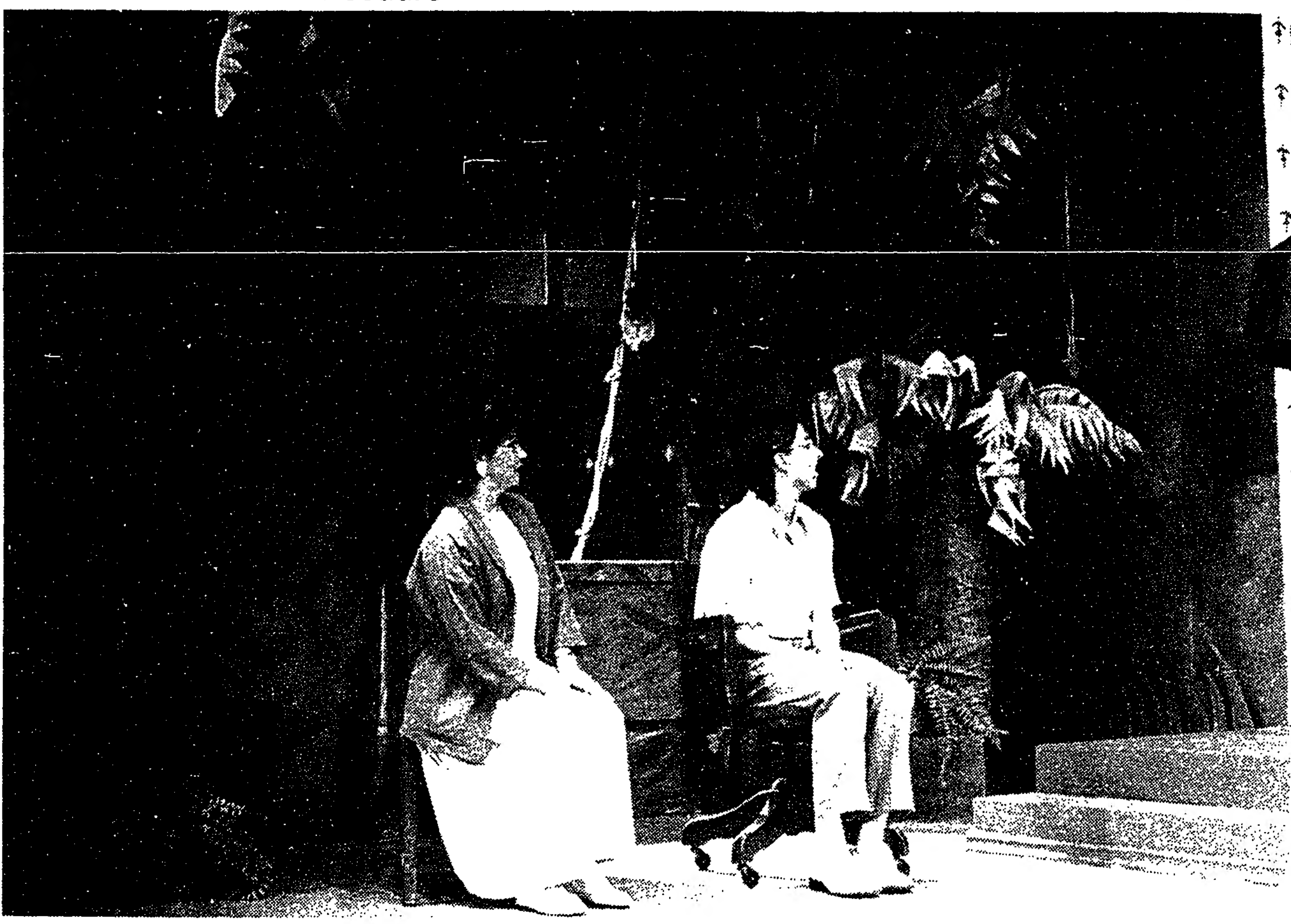
Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ______
Prénom: ______
Appartement: ______ n° et rue: ______
ou casier postal: ______ Ville: ______
Province: ______ Code postal: ______
n° de téléphone: ______
Montant inclus: $ ______

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

• Le sort de l'ordinosaure



Jeanne et Louis forment un couple qui a perdu son amour et qui veut le retrouver. M. Monsieur, le sage-singe spécialiste, leur prescrit la lecture du livre «Apprendre à haïr».

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Si vous voulez connaître un psychiâtre qui soigne ses patients de façon assez spéciale, il vous faut voir la pièce *«Le sort de l'ordinosaure»* de Charles Chenard. Si vous aimez les bananes, raison de plus.

Ellen Krohn a conçu un décor qui démontre bien l'aspect farfelu de la pièce. Les éléments de la jungle, les palmiers d'une part et la sobriété du bureau du psychiâtre d'autre part, sont contrastants. Charles Chenard et Louise Théroux présentent une mise en scène dynamique, enlevante, entraînante. C'est une pièce qu'on pourrait placer dans le répertoire des théâtres d'été.

Le dialogue comique entre les comédiens est intelligent et léger. Les comédiens, dont plusieurs montent sur les planches pour la première fois, sont bien dirigés et, fait assez intéressant, surtout pour les malentendants, ils parlent fort, mais sans exagération. Tous jouent bien leur rôle respectif. Le choix des comédiens est judicieux et le fait de mêler une Adèle Fontaine, un Patrick Thibodeau, un Peter MacDonald et un Denis-Martin Chabot aux autres comédiens débutants est astucieux et permet à ces derniers de vivre cette première expérience de théâtre de façon plus détendue.

Mais il faut souligner le jeu de Peter MacDonald dans le rôle principal de M. Monsieur, qui ne cesse de vous transporter de part en part de la scène. Il est à son aise.

J'ai beaucoup aimé le jeu d'Adèle Fontaine et de Denis-Martin Chabot, les parents du sage-singe spécialiste. Il faut voir la mimique de ces deux comédiens. Ils sont vraiment drôles.

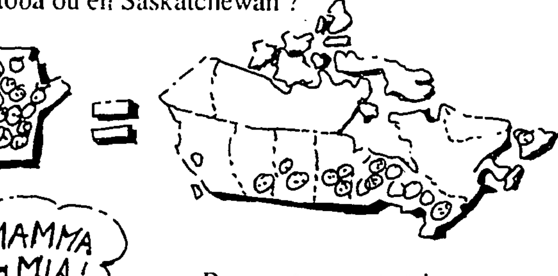
Pour une soirée de détente après une dure semaine de travail, le déplacement en vaut la peine. Toute cette équipe de comédiens et de soutien vous feront passer des moments agréables.

Vous pouvez encore voir la pièce *«Le sort de l'ordinosaure»* à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, les 17 et 18 mai à 20h et le dimanche 19 mai en matinée à 15h.





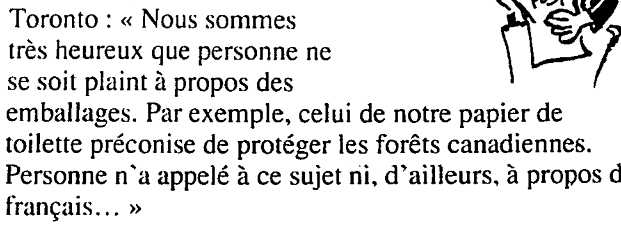
Saviez-vous qu'il y a plus de francophones au Canada qu'en Belgique et en Suisse réunies ? Et qu'il y a presque autant de francophones qui vivent hors du Québec qu'il n'y a de gens qui habitent au Manitoba ou en Saskatchewan ?



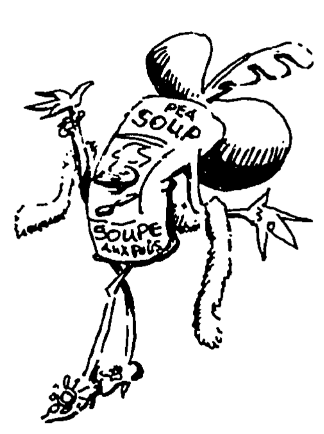
Pourtant, une trentaine d'anglophones dans l'Ouest canadien n'ont pas apprécié que des personnages dans une publicité télévisée pour la boisson gazeuse Seven-Up parlent quelques mots de français, sous-titrés en anglais. Dans la version québécoise de cette annonce, une comédienne en chair et en os et un personnage de bande dessinée, Fido Dido, conversaient en italien alors que les sous-titres étaient en français.

Suite à ces réactions, l'annonceur a choisi d'adopter l'italien avec sous-titrage dans la langue officielle respective pour les deux pub. Mamma mia !

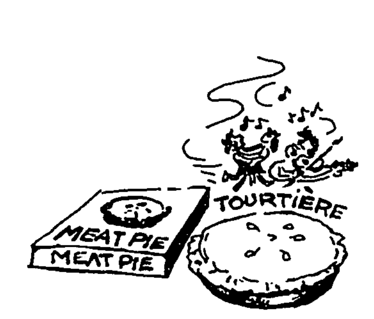
Susceptibles, dites-vous... et les Irlandais alors ? La compagnie Loblaws a trouvé des débouchés importants pour ses produits « verts » en Irlande. Les produits qu'elle y vend portent les étiquettes d'origine qui doivent selon la loi canadienne être bilingues. Un des représentants de la compagnie n'était pas peu fier de confier au journal *The Financial Post* de Toronto : « Nous sommes très heureux que personne ne se soit plaint à propos des emballages. Par exemple, celui de notre papier de toilette préconise de protéger les forêts canadiennes. Personne n'a appelé à ce sujet ni, d'ailleurs, à propos du français... »



Bilingue, c'est « bcbg » !



L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Derek Burney, a fait remarquer dans un discours qu'il a présenté devant le prestigieux *Empire Club* de Toronto que l'étiquetage bilingue imposé au Canada donnait une note de distinction aux produits canadiens vendus aux États-Unis. Il citait à cet égard une étude qui avait paru dans le *Woman's Wear Daily*.



« Le bilinguisme est une contrainte importante » écrivait le magazine *L'Actualité* dans un article sur le marketing, « non seulement faut-il des noms passe-partout pour créer des noms de marques, mais on doit tenir compte des différences de perception. » Pour les produits alimentaires, en particulier, les habitudes et les attentes différeraient d'une culture à l'autre : les francophones aimant un nom plus poétique, les anglophones un nom plus fonctionnel.

Pepsi l'a compris. Alain Giguère de la maison Crop est catégorique : «Même si les habitudes de consommation se ressemblent de plus en plus, il faut absolument parler la langue et offrir des références culturelles exactes si on veut faire vibrer les cordes sensibles dans les marchés que l'on sert ». Et à plus forte raison, délier les cordons de la bourse. Pour sa publicité au Québec, Pepsi a donc délaissé Michael Jackson pour un vedette bien québécoise : Claude Meunier de Ding et Dong.



Somme toute, n'y a-t-il pas plus de francophones au Québec qu'il n'y en a en Belgique et en Suisse ensemble ?

***À bien y penser* est préparé par le Commissariat aux langues officielles, Ottawa K1A 0T8.**